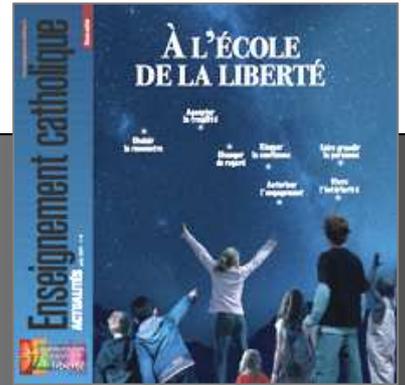




ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE
DE LOIRE-ATLANTIQUE



Dossier suivi par Le pôle Pédagogie Education Didactiques
Service 1^{er} degré de la DDEC de Nantes



Le Temps de l'enfant à l'école

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,

Suite à la présentation lors de l'Assemblée Générale des Chefs d'Etablissement, vous trouverez :

- Un Powerpoint pour une animation de concertation, accompagné d'une fiche commentaires.
- Des fichiers numérotés 1 à 3 contenant des documents ressources :
 - *Fichier 1* : argumentaire juridique
 - *Fichier 2* : corpus de textes références :
 - o Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant Rapport de l'Académie de Médecine 19 janvier 2010 (Yvan TOUITOU Pierre BEGUE)
 - o Les rythmes de l'enfant Entretien avec F Testu Revue ADOSEN n°137 juin 2002
 - o L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves Bernard SUCHAUD Mai 2009
 - o Approche différentielle des rythmicités journalières de l'attention de l'enfant de 4 à 11 ans Nadine LE FLOC'H, René CLARISSE, François TESTU
 - *Fichier 3* : exemples de répartition des horaires par période en cycle 2 en cycle 3

Nous vous invitons à vous saisir de ces outils pour alimenter la réflexion d'équipe pour, dès la rentrée 2010, proposer des aménagements du temps de l'enfant à l'école en commençant par une réflexion sur la journée, puis la semaine, et enfin l'année.

En vous souhaitant un travail fructueux et riche en innovations.

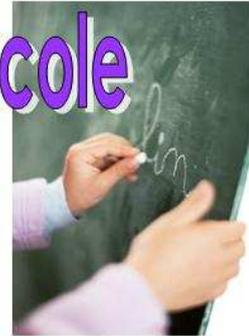


SOMMAIRE

	Pages
<u>Powerpoint</u> pour une animation de concertation « Le temps de l'enfant à l'école »	3 à 17
Fiche commentaires du Powerpoint	18
<u>Fichier 1</u> : Argumentaire juridique pour l'organisation du temps scolaire	19 à 21
<u>Fichier 2</u> : Corpus de textes références	
- Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant Rapport de l'Académie de Médecine 19 janvier 2010 (Yvan TOUITOU Pierre BEGUE)	22 à 27
- Les rythmes de l'enfant Entretien avec F Testu (Revue ADOSEN n°137 juin 2002)	28 à 34
- L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves (Bernard SUCHAUD Mai 2009)	35 à 46
- Approche différentielle des rythmicités journalières de l'attention de l'enfant de 4 à 11 ans (Nadine LE FLOC'H, René CLARISSE, François TESTU)	47 à 51
<u>Fichier 3</u> : Exemples de répartition des horaires par période en cycle 2, cycle 3	52

Le temps de l'enfant à l'école

OSER L'INNOVATION ET
L'EXPERIMENTATION



DDEC 44 avril 2010

1

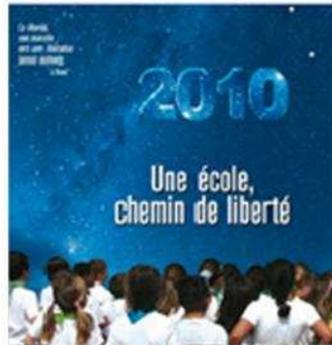
Sommaire

- Une réflexion sur l'organisation
 - De l'année
 - De la semaine
 - De la journée
- Des exemples vécus dans les établissements
- Des propositions pour la pause méridienne et la récréation
- Des propositions de répartition des horaires par période en cycles 2 et 3

DDEC 44 avril 2010

2

A l'école de la liberté



Exercer sa responsabilité de chef d'établissement en matière de vie scolaire

DDEC 44 avril 2010

3

Le cadre juridique



- Article 4 Loi 59-1557 du
- 31 décembre 1959 (Loi Debré)

- « Dans les classes faisant l'objet du contrat, l'enseignement est dispensé selon les règles et les programmes de l'enseignement public »

- Article R442-39 du Code de l'Education créé par Décret 2008-263 du 14 mars 2008 – Art. (V)

- « Le chef d'établissement assume la responsabilité de l'établissement et de la vie scolaire »

DDEC 44 avril 2010

4

Nos valeurs éthiques, nos convictions

- Un choix : placer l'élève au cœur de la réflexion
- « Créer et innover en équipes, en réseaux; encourager l'initiative et l'expérience

Prenons ensemble le parti de valoriser l'audace pédagogique et éducative »



extrait du projet diocésain –
Enseignement Catholique de Loire-Atlantique

DDEC 44 avril 2010

5

Comment aménager...



...les rythmes imposés
par le calendrier scolaire ...

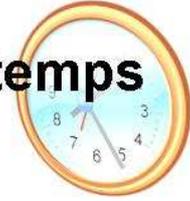
et

... les rythmes propres à
l'enfant en situation scolaire ?

DDEC 44 avril 2010

6

Envisager l'aménagement du temps scolaire d'une façon globale

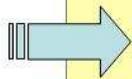


« La question de la semaine de quatre jours ne doit pas être dissociée de la réflexion globale sur l'organisation de l'année, de la semaine et de la journée scolaire ».

Rapport Inspection Générale mai 2002

DDEC 44 avril 2010

7



Organisation de l'année

- Le principe de l'alternance de 7 semaines de classe et 2 semaines de repos est un moyen de respecter le besoin des enfants.
- Dans l'année, des périodes sont plus difficiles à vivre que d'autres :
 - par exemple novembre et fin février-début mars (faiblesse psychologique et physique).
- Les programmes du 19 juin 2008 donnent la durée hebdomadaire des enseignements mais aussi la durée annuelle.

DDEC 44 avril 2010

8

HORAIRES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	9 heures*
Langue vivante	54 heures	
Pratiques artistiques et histoire des arts	81 heures	
Découverte du monde	81 heures	
TOTAL	864 heures	24 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

Cycle des approfondissements (CE2 - CM1 - CM2)

Domaines disciplinaires	Durée annuelle des enseignements	Durée hebdomadaire des enseignements
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Éducation physique et sportive	108 heures	11 heures*
Langue vivante	54 heures	
Sciences expérimentales et technologie	78 heures	
Culture humaniste - pratiques artistiques et histoire des arts** - histoire-géographie-instruction civique et morale	78 heures 78 heures	
TOTAL	864 heures	24 heures

* La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

** L'enseignement annuel d'histoire des arts est de 20 heures et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires.

DDEC 44 avril 2010

9

Extrait du BO 19 juin 2008 p.7

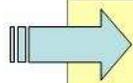


« La déclinaison de cet horaire hebdomadaire sera fonction du projet pédagogique des enseignants, dans le respect des volumes annuels fixés pour chacun des domaines disciplinaires.

L'enseignement annuel de l'histoire des arts est de 20H et concerne l'ensemble des domaines disciplinaires. »

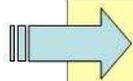
DDEC 44 avril 2010

10



Organisation de la semaine

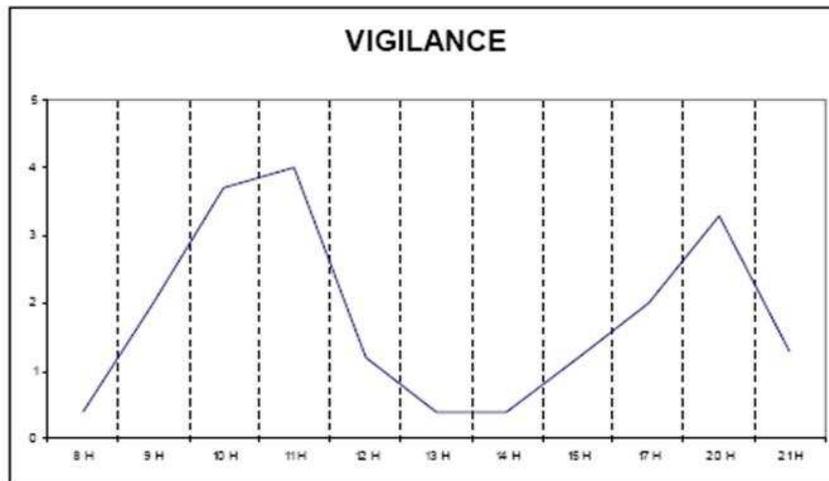
- Pour tous les élèves, quel que soit leur âge, la coupure du week-end semble se répercuter négativement sur le jour qui suit.
- S'agissant du report des cours du samedi au mercredi, il semble que cela n'ait pas de grosse incidence chez les enfants. Mais, le niveau d'attention est toujours meilleur sur 4 jours et demi que 4 jours



Organisation de la journée

- La journée actuelle est trop longue pour les maternelles et début cycle 2 au regard des activités proposées
- **Les experts conseillent aussi de tenir compte de la rythmicité de la vigilance pour organiser la journée scolaire.**
 - Ainsi serait-il préférable de réserver les créneaux horaires définis comme étant les plus favorables (fin de matinée/milieu d'après-midi), à des apprentissages nouveaux nécessitant de l'attention, et, à l'inverse, d'occuper les moments moins favorables à des activités d'entretien des connaissances ou à caractère plus ludique. *(cf graphique ci-après)*

Respect des rythmes chrono biologiques



D'après les travaux de Guy Vermeil

DDEC 44 avril 2010

13

Point d'attention....

- « *L'étude de la dimension quantitative du temps de l'enseignement montre qu'au-delà du volume de temps en lui-même, c'est davantage l'utilisation qui en est faite par les enseignants, mais aussi et surtout par les élèves qui a de l'importance.* »

Bruno Suchaut – Mai 2009

Irédu-CNRS et Université de Bourgogne

DDEC 44 avril 2010

14

« La question du nombre de jours travaillés par semaine est secondaire si on ne s'est pas interrogé sur le rythme journalier. »

René Clarisse

DDEC 44 avril 2010

15

En résumé

Des propositions au niveau de la journée



- Penser à un démarrage graduel en fonction de l'âge.
- Pour tous, le temps de midi comprend le moment du repas et un temps de repos : Aménager la pause méridienne, en fonction des besoins des enfants (possibilité de dormir ou d'être en activités de jeux).
- Débuter l'après-midi avec des activités peu sollicitantes sur le plan cognitif.

.../...

DDEC 44 avril 2010

16

(suite)

- Ménager des temps de récupération (temps de pause, après un cycle d'activités d'environ 1H30.)
- Questionner la récréation : alterner des temps d'activités de précréation ou atelier et de récréation
- Mieux répartir les horaires et les apprentissages sur la matinée et l'après-midi (la tranche 12H-15H n'est pas propice aux apprentissages)
- Supprimer les devoirs écrits à la maison (BO n° 42 du 29 nov 1956)
- Penser l'accueil périscolaire avec les partenaires

En résumé

Des propositions au niveau de la semaine



- Réfléchir à l'emploi du temps du lundi qui requiert une attention particulière.
 - Ex : proposer des nouvelles activités en milieu de semaine et non pas le lundi (jour perturbé après un arrêt de 2 jours)
- Réfléchir à l'organisation de la pause méridienne et des récréations.

La pause méridienne



- **C'est un temps pour répondre aux besoins des enfants** : lieu où dans la globalité de l'affectif, du sensoriel, du social, chaque enfant pourra se construire, s'exprimer, communiquer
- **C'est un temps d'éducation à part entière**. Donc un temps de pause suffisamment long (2heures) qui doit être aménagé.
- **Aménager aussi les espaces** (calme, sportif,...), **l'environnement** (espace vert,...), **penser l'équipement** (bac à sable, tracés,...). Pour vous aider, vous pouvez contacter l'UGSEL.
- **C'est un temps où il faut permettre à l'enfant de passer du cours à la cour**.
- **Temps du repas** : Il est souhaitable d'aménager le lieu où l'on mange. C'est un lieu d'éducation, de socialisation, d'apprentissage et de citoyenneté.
- **L'après repas** : c'est aussi un temps d'éducation à organiser. Pour les plus petits, les enfants de maternelle sont couchés le plus tôt possible. Ceux qui ne dorment pas sont encadrés pour des activités (voir proposition diapo n° 28)

DDEC 44 avril 2010

19

La récréation



- Penser la récréation est indissociable de la façon dont on pense les apprentissages (temps d'apprentissage court et dense ponctué par des pauses).
- La récréation est un moment où les enfants sont libres de jouer ou de ne pas jouer. Ils ont besoin de créneaux de liberté. Il est donc important de penser ces moments, de proposer divers aménagements pour répondre aux besoins de chaque enfant.
- **Récréation** : vient du verbe « créer » : Osons nos espaces de liberté en créant

DDEC 44 avril 2010

20

En résumé

Des propositions au niveau de l'année



- Aménager des programmations
- Travailler par cycles
- Annualiser les horaires pour certains domaines disciplinaires
- Proposer les temps d'évaluations dans les périodes les moins fatigantes pour l'enfant.

DDEC 44 avril 2010

21

Des écoles
investissent leur
espace de liberté



DDEC 44 avril 2010

22

Une école du diocèse d'Albi (10 classes: 3 maternelles et 7 élémentaires)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45 <i>3h15</i>	8H45 <i>3h15</i>	9 H <i>3h</i>	8H45 <i>3h15</i>	8H45 <i>3h15</i>
12H	12H	12H	12H	12H
repas	repas		repas	repas
14H <i>2h</i>	14H <i>2h</i>		14H <i>2h</i>	14H <i>2h</i>
16H	16H		16H	16H
Ateliers Danse ou Musique - Etude surveillée - KT 17H	17H AP 1h		17H AP 1h	Ateliers Danse ou Musique - Etude surveillée - KT 17H
Eléments de description : 3 heures de travail de classe portées le mercredi matin (9h à 12h), permettant un allègement horaire de chaque journée (sur 5H15). La pause méridienne est laissée libre. L'AP est proposée 1 heure le mardi et le jeudi. de 16H à 17H ateliers payants sont proposés (mise à disposition de locaux à des associations) ou Etude surveillée ou KT				
Les avantages			Les limites	
Journée des élèves légèrement allégée : fin à 16h ou à 17h (1 fois dans la semaine) si AP. Pause méridienne « préservée »			Occupation de l'école jusqu'à 17H demande une gestion des locaux Temps de travail avec les partenaires	

DDEC 44 avril 2010

23

Une école de Nantes (21 classes: 5 maternelles et 16 élémentaires)				
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H15 AP 8H45	8H15 AP 8H45	8H45	8H15 AP 8H45	8H15 AP 8H45
<i>3h</i>	<i>3h</i>	<i>3h</i>	<i>3h</i>	<i>3h</i>
11H45	11H45	11H45	11H45	11H45
OU AP : 11H45 12H15	OU AP : 11H45 12H15		OU AP : 11H45 12H15	OU AP : 11H45 12H15
repas	repas		repas	repas
13H30 <i>2h30</i>	13H30 <i>2h30</i>		13H30 <i>2h30</i>	13H30 <i>2h30</i>
16H15	16H15		16H15	16H15
Eléments de description : L'AP est proposée 1/2 heure tous les matins ou tous les midis en fonction de l'heure de passage des élèves au self Temps de concertation le mercredi matin toutes les 3 semaines dans ce cas là les enfants n'ont pas classe				
Les avantages			Les limites	
Journée des élèves l'allégée 5H30 au lieu de 6H Temps de concertation exclusivement le mercredi matin Temps de concertation régulier toutes les 3 semaines			AP en début de matinée (voir courbe de vigilance) 2 semaines sur 3 les élèves ont 25H de cours	

DDEC 44 avril 2010

24

Une école du diocèse de Nantes
(2 classes)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45 <i>3h15</i>	8H45 <i>3h15</i>	9H00 Concertation 11H00	8H45 <i>3h15</i>	8H45 <i>3h15</i>
12H	12H	12H AP <i>1h00</i>	12H	12H
repas	repas		repas	repas
13H30 <i>3h</i>	13H30 <i>3h</i>		13H30 <i>3h</i>	13H30 <i>3h</i>
16H30	16H30		16H30	16H30
	17H30 AP <i>1h00</i>			
Eléments de description : 4 jours de 6H15 Travail d'équipe : mercredis matins Aide personnalisée : mercredi matins +/- 1 soir par semaine				
Les avantages : Journée en adéquation avec les transports scolaires (horaires habituels de l'école) Fin de journée à 16h30 Temps de travail AP proposé sur deux créneaux possibles Temps de travail en équipe le mercredi matin Pas de surcoût OGE			Les limites : Journée du mardi plus longue si AP.	

DDEC 44 avril 2010

25

Une école de Paris
(8 classes : 3 maternelles + 5 élémentaires)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30 <i>3h</i>	8H30 <i>3h</i>	8H30 AP <i>2h</i>	8H30 <i>3h</i>	8H30 <i>3h</i>
11H30	11H30	10H30 Concertation 11H30	11H30	11H30
repas	repas		repas	repas
13H15 <i>3h15</i>	13H15 <i>3h15</i>		13H15 <i>3h15</i>	13H15 <i>3h15</i>
16H30	16H30		16H30	16H30
Eléments de description : 2 heures d'aide personnalisée portées le mercredi matin (8H30-11H30) suivies d'un temps de concertation d'1H La pause méridienne est courte. Pas d'aide personnalisée en maternelle (choix de l'école) Aide personnalisée menée en binôme d'enseignants				
Les avantages : Journée des élèves restée identique à ce qu'elle était avant la réforme L'aide personnalisée ne rallonge pas la journée Le temps de l'enfant est très régulier			Les limites : Temps de concertation court mais très régulier	

DDEC 44 avril 2010

26

Une école du diocèse de Nantes (9 classes : 3 maternelles + 6 élémentaires)

LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
8H45	2h15	8H45	3h15	8h30		8H45	3h15	8H45	3h15	9h00	3h00
11h00				concertation 4h00							
11h00	AP 1h00			12h30							
12h00		12H00				12H00		12H00		12h00	
repas		repas				repas		repas			
13H15	3h00	13H15	3h00			13H15	3h00	13H15	3h00		
16H15		16H15				16H15		16H15			
								16h15	AP 1h00		
								17h15			

Eléments de description :

- Fonctionnement 4 jours et 7 samedis matins
- Tous les élèves : 4 jours, soit 23h +1h ateliers multi-âges le lundi de 11h00 à 12h00. Ateliers encadrés par des enseignants et des parents
- AP : Deux fois 1 heure :
 - > 1 heure sur temps scolaire le lundi de 11h00 à 12h00.
 - > 1 heure le vendredi de 16h15 à 17h15.
- Les enfants ne font que deux périodes d'AP maximum dans l'année
 - L'heure hebdomadaire manquante est capitalisée en 7 samedis matins
- Concertation de 4h00 soit le mercredi matin, soit le samedi matin

Les avantages :

- Enfants moins fatigués.
- Rythme moins soutenu pour les enseignants
- Travail, échange avec les ASEM
- Retour des parents dans l'école

Les limites :

- Besoin de nombreux locaux
- Besoin de nombreux intervenants.
- Besoin d'enseignants volontaires le lundi matin de 11h00 à 12h00

DDEC 44 avril 2010

27

Une école du diocèse de Nantes (5 classes : 2 maternelles + 3 élémentaires)

LUNDI		MARDI		JEUDI		VENDREDI	
8H30	AP	8H30	AP	8H30	AP	8H30	AP
8H55		8H55		8H55		8H55	
9H00	2h45	9H00	2h45	9H00	2h45	9H00	2h45
11H45		11H45		11H45		11H45	
repas		repas		repas		repas	
13H00	Ateliers	13H00	Ateliers	13H00	Ateliers	13H00	Ateliers
13H30		13H30		13H30		13H30	
13H30	3h00	13H30	3h00	13H30	3h00	13H30	3h00
16H30		16H30		16H30		16H30	

Eléments de description :

- Ateliers 13H-13H30 : les enfants s'inscrivent pour une période
 Ateliers encadrés par les enseignants (1 fois par semaine) et des parents et grands parents volontaires (choix d'ateliers variés selon la saison)
 1^{ère} période pétanque palet trioot jardin BCD, ordinateurs, jeux de cour
 2^{ème} période trioot jeux de rôles jeux de société mosaïque arts visuels BCD, ordinateurs

Les avantages

- Le temps du midi est un temps éducatif – les enfants découvrent de nouvelles activités – bénéfices immédiats et visibles en début d'après-midi sur le comportement des enfants
 Les enfants participent au choix de leurs activités
 Encadrement intergénérationnel
 Implication des enseignants (continuité éducative)

Les limites

- Nécessite une organisation rigoureuse (planning, salles...)
 Limite du bénévolat
 Temps parfois un peu court
 AP en début de matinée (voir courbe de vigilance)

DDEC 44 avril 2010

28

D'autres exemples

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45	8H45	9 H	8H45	8H45	9H	9H	9 H	9H KT 1h	9H
3h15	3h15	2h	3h15	3h15	3h	3h	3 h	2h	3h
12H	12H	11H AP : 1h	12H	12H	12H	12H	12H	12H	12H
repas	repas		repas	repas	repas	repas		repas	repas
13H30	13H30		13H30	13H30	13H30	13H30		13H30	13H30
2h30	2h30		1h30	2h30	3h	2h		3h	2h
16H	16H		15H KT 1h	16H	16H30	15H30 AP 1h		16H30	16H 30 AP 1h
	17H AP 1h								
<p>Éléments de description :</p> <p>* 2 heures de travail de classe portées le mercredi matin (10 à 12h), permettant un allègement horaire de chaque journée (sur 5H45).</p> <p>* La pause méridienne est laissée libre.</p> <p>* L'AP est proposée 1 heure le mercredi matin + 1 h un soir de la semaine mais la journée s'arrête à 17h.</p> <p>* Travail d'équipe le soir après la classe.</p>					<p>Éléments de description :</p> <p>* 3 heures de travail de classe portées le mercredi matin (9 à 12h), permettant un allègement horaire sur la journée (fin de journée soit à 15H30 soit à 16H30).</p> <p>* La pause méridienne est laissée libre.</p> <p>* L'AP est proposée 2 fois 1 heure le soir mais la journée s'arrête dans ce cas à 16H30.</p> <p>* Travail d'équipe le soir après la classe.</p>				
Les avantages		Les limites			Les avantages		Les limites		
<p>* Journée des élèves légèrement allégée : fin à 16h ou à 17h (1 fois dans la semaine) si AP.</p> <p>* AP proposée sur 2 temps différents dans la semaine.</p> <p>* Pause méridienne « préservée »</p>		<p>* Les modes de gardes hors horaires scolaires :</p> <p>* Augmentation du besoin péri-scolaire</p> <p>* Surcoût pour l'ogec</p> <p>* Horaire du mercredi légèrement décalé.</p>			<p>* Journée des élèves allégée</p> <p>* Fin de journée tôt.</p> <p>* Pause méridienne préservée</p>		<p>* Les modes de gardes hors horaires scolaires :</p> <p>* Augmentation du besoin péri-scolaire</p> <p>* Surcoût pour l'ogec</p>		

DDEC 44 avril 2010

29

Et dans notre école :
comment est organisé le temps de l'élève ?

- Quelles propositions pour la journée ? (diapos 16 à 17)
- Quelles organisations de la semaine ? (diapo 18)
- Quelles programmations sur l'année ? (diapo 21)

DDEC 44 avril 2010

30



Commentaires du power-point



Les post-it sur certaines diapositives renvoient aux fichiers fournis en pièces jointes.

Diapo 4	<p>Deux expressions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> « Les Programmes de l'enseignement public » et « la responsabilité de la vie scolaire » <p>L'organisation de la vie scolaire est sous la responsabilité du chef d'établissement : un espace de liberté est donc à occuper.</p>
Diapo 5	<p>Cette réflexion est en lien avec le projet diocésain 44.</p>
Diapo 6	<p>Deux rythmes coexistent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 36 semaines au moins par an, une alternance de temps de classe et de vacances, des journées avec un maximum de 6h d'apprentissage - Le rythme endogène de l'enfant <p>Voir dans le texte de l'académie de médecine «1-L'aménagement du temps scolaire confronté aux rythmes circadiens de l'enfant » (fichier 2)</p>
Diapo 8	<ul style="list-style-type: none"> - Les programmations doivent tenir compte des périodes difficiles en allégeant les apprentissages en novembre, et fin février/début mars. Limiter les évaluations durant ces périodes. - Concrètement, que peut on annualiser ?
Diapo 11	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter de commencer de nouveaux apprentissages le lundi matin - Prendre le temps d'une remise en route
Diapo 12	<p>Sachant que, de la Petite Section au CM2, les élèves ont la même durée de journée, comment <i>penser</i> l'aménagement de la journée en fonction de l'âge et des besoins des enfants ?</p> <p>Rythmicité de la vigilance : cf. graphique diapo 13</p>
Diapo 13	<p>D'après le graphique de Guy Vermeil, comment adapter les contenus d'apprentissage en fonction de la qualité de vigilance des élèves ?</p> <p>Osons nos espaces de liberté pour proposer des emplois du temps ou des journées avec des contenus et des récréations modulables.</p>
Diapo 14	<p>Il s'agit de répondre d'abord aux besoins des élèves.</p>
Diapo 17	<ul style="list-style-type: none"> - « Pré récréation » : diminution progressive de l'intensité de l'activité en vue du temps de pause. - « Atelier » activités en autonomie ou l'attention est moins sollicitée

Argumentaire juridique pour l'organisation du temps scolaire dans l'enseignement sous contrat

Principes de fonctionnement

Article 4 Loi 59-1557 du 31 décembre 1959 (Loi Debré)

« Dans les classes faisant l'objet du contrat, l'enseignement est dispensé selon les règles et les programmes de l'enseignement public »

Article R442-39 du Code de l'Education créé par Décret 2008-263 du 14 mars 2008 – Art. (V)

« Le chef d'établissement assume la responsabilité de l'établissement et de la vie scolaire »

Organisation du temps scolaire

Sur l'année

texte	commentaires
<p>Article L-521-1 du Code de l'Education « L'année scolaire comporte 36 semaines au moins réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacance des classes. <i>Un calendrier scolaire national est arrêté par le ministre chargé de l'éducation pour une période de trois années. Il peut-être adapté, dans les conditions fixées par décret, pour tenir compte des situations locales »</i></p> <p>Lettre du MEN du 22 juillet 1992 : Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires privées indique que « <i>Les établissements privés sont tenus de respecter la durée de l'année scolaire telle qu'elle est fixée pour l'enseignement public, en application du contrat qui les lie avec l'Etat, et donc de répartir l'activité scolaire sur le même nombre de jours de travail. Cependant, ils ne peuvent être contraints à respecter le calendrier des vacances scolaires adopté pour l'enseignement public, ni l'aménagement de l'année scolaire ou de la semaine scolaire, qui relève de la vie scolaire et du caractère propre de l'établissement et donc du chef d'établissement.</i> »</p>	<p>Seule la première phrase s'applique aux établissements sous contrat article L-442.20</p> <p>L'Enseignement privé sous contrat doit respecter le même nombre de jours de classes que l'enseignement public. Pour les établissements privés sous contrat, la répartition de journées sur l'année est sous la responsabilité du chef d'établissement</p>
<p>Article R914-3 du code de l'Education créé Décret n°2008-1429 du 19 décembre 2008 « Les maîtres contractuels ou agréés sont astreints aux obligations de service prévues par la réglementation en vigueur pour les personnels de même catégorie exerçant dans les établissements publics locaux d'enseignement. »</p>	<p>Les établissements sous contrat ont la responsabilité d'organiser l'enseignement des programmes officiels sous réserve que le volume horaire global soit respecté (sur 36 semaine au moins...) et que les maîtres effectuent bien le service pour lequel ils sont employés et rémunérés.</p>

Sur la semaine

Texte	Commentaires
<p>Article R442-35 du Code de l'Education créé par Décret 2008-263 du 14 mars 2008 – Art. (V) <i>« Les classes sous contrat d'association respectent les programmes et les règles appliquées dans l'enseignement public en matière d'horaires sauf dérogation accordée par le recteur d'académie en considération de l'intérêt présenté par une expérience pédagogique »</i></p> <p>Article R442-39 du code de l'Education <i>Cité en en-tête</i></p>	<p>Dans l'enseignement public, l'aménagement de la semaine scolaire est fixé par l'article D521-12 du Code de l'Education. Cet article référencé dans le chapitre « Vie Scolaire » ne concerne pas les établissements sous contrat.</p> <p>Dans l'enseignement privé sous contrat c'est le chef d'établissement qui a la responsabilité d'organiser le temps scolaire (année, semaine, journée). Il en informe l'autorité académique.</p> <p>Cette orientation, confirmée par la lettre ministérielle du 22 juillet 1992. demeure.</p> <p>« Par règles en matière d'horaires », il convient de comprendre le volume horaire annuel ou hebdomadaire prévu dans l'enseignement public, dans chaque champ disciplinaire (<i>commentaire du service juridique du SGEN 13 janvier 2010</i>).</p>
<p>Article D521-10 du Code de l'Education créé par Décret 2009-553 du 15 mai 2009 – Art. (V) <i>« La durée de la semaine scolaire est fixée à vingt-quatre heures d'enseignement scolaire pour tous les élèves. Sauf décision contraire prise dans les conditions prévues aux articles D. 521-11 à D. 521-13, les vingt-quatre heures d'enseignement sont organisées à raison de six heures par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis.</i> <i>Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier en outre de deux heures d'aide personnalisée dans les conditions fixées par l'article D. 521-15 »</i></p>	<p>Cet article est codifié dans le chapitre relatif à la vie scolaire. dans les établissements publics d'enseignement. Il ne peut donc s'appliquer in extenso aux établissements sous contrat puisque la vie scolaire relève de la responsabilité du chef d'établissement.</p> <p>Le chef d'Etablissement, après consultation du conseil d'établissement organise le temps d'apprentissage sous réserve du respect de l'article D 521-1 du Code de l'Education.</p>

Temps de service des enseignants

<p>Note 08-0431 du Ministère de l'Education Nationale applicable à l'enseignement privé du 03 juin 2008 <i>« La réduction de la durée hebdomadaire de l'instruction obligatoire pour les élèves n'implique pas une modification de l'obligation réglementaire de service des maîtres exerçant dans le premier degré qui reste de 27 heures. »</i></p>	<p>Pas de changement dans le temps de service hebdomadaire de l'enseignant.</p> <p>Les heures libérées sont consacrées à l'Aide Individuelle aux élèves en difficulté, ainsi qu'au travail en équipe, à la relation avec les familles ou à l'implication dans un PPS.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Note 08-0431 du Ministère de l'Education Nationale applicable à l'enseignement privé du 03 juin 2008</p> <p>« Toutefois, l'organisation des services d'enseignement doit faire l'objet d'un tableau des services soumis à l'approbation des autorités académiques ».</p>	<p>Par tableau des services, il convient de comprendre les seuls 24H correspondant aux apprentissages des élèves.</p> <p>L'organisation des autres heures libérées (3H par semaine) figurant à l'obligation réglementaire des services des maîtres relève de l'organisation de la vie scolaire et donc du Chef d'Etablissement</p> <p>Ce dernier tient cette organisation à la disposition de l'autorité académique.</p> <p>Les autorités académiques ont la mission de contrôler que les services d'enseignement sont conformes à ceux de l'enseignement public. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quotité horaire totale à hauteur de 3 heures par semaine en moyenne. Sa répartition relève de la responsabilité du chef d'établissement ; - respect des programmes) <p>Par contre aucune disposition n'impose une répartition particulière des heures libérées.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

● Temps de présence des élèves

<p>Note 08-0431 du Ministère de l'Education Nationale applicable à l'enseignement privé du 03 juin 2008</p> <p>« A compter de la rentrée scolaire 2008, la durée de la semaine scolaire est de 24 heures d'enseignement scolaire. Les élèves rencontrant des difficultés d'appren-tissage peuvent bénéficier en outre de deux heures d'aide personnalisée. »</p>	<p>La durée de la semaine consacrée aux apprentissages ne peut excéder 24H</p> <p>Les établissements privés sous contrat peuvent décider de répartir le temps d'enseignement sur 4, 5 ou 6 jours.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

● Sur la journée

<p>Lettre du MEN du 22 juillet 1992 : Organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires privées rappelle que</p> <p>« En outre, également en vertu de son caractère propre, la réglementation en vigueur autorise les écoles privées sous contrat à inclure dans l'emploi du temps des classes des heures d'instruction religieuse (décret n°60-389 du 22 avril 1960 modifié pour le contrat d'association), ce qui ne permet pas d'imposer une stricte limitation de l'horaire d'enseignement quotidien à 6 heures, comme dans les écoles publiques »</p> <p>« la durée de la journée horaire correspondant aux programmes officiels ne dépasse pas six heures en moyenne sur l'ensemble de la journée »</p>	<p>Rien n'indique que les écoles privées sous contrat doivent respecter 6 H maximum par jour. comme pour l'enseignement public.</p> <p>La réflexion doit porter sur l'aspect raisonnable d'une amplitude horaire journalière maximum pour un élève.</p> <p>La répartition des 24H pourrait se faire sur par ex sur 6 jours (4H/jour)</p>
<p>Note 08-0431 du Ministère de l'Education Nationale applicable à l'enseignement privé du 03 juin 2008</p> <p>« Conformément aux décrets n°60-389 et n°60-390 l'organisation des 24 heures d'enseignement et des deux heures d'aide personnalisée est de la responsabilité du directeur ou de la directrice de l'école.»</p>	

Rapports et communiqués

Rapport adopté le 19 janvier 2010

Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant

RAPPORT

Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant

Yvan TOUITOU**, Pierre BÉGUÉ***

Au nom d'un groupe de travail de la Commission X (Maternité - Enfance - Adolescence)
(19 janvier 2010)

RÉSUMÉ

L'Académie nationale de Médecine a constitué un groupe de travail chargé d'apprécier l'aménagement du temps scolaire sur la santé de l'enfant. Après avoir décrit l'organisation actuelle du temps scolaire en France dans la journée, la semaine et l'année, le rapport souligne 1) l'importance de la prise en compte des rythmes biologiques et psychophysiologiques de l'enfant dans toute réflexion sur cette question ; 2) la désynchronisation des enfants c'est à dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement entraînant fatigue et difficultés d'apprentissage ; 3) le rôle néfaste à cet égard de la semaine dite de 4 jours sur la vigilance et les performances des enfants les deux premiers jours de la semaine liées à une désynchronisation liée au week-end prolongé ; 4) le rôle primordial du sommeil chez l'enfant car il permet un développement harmonieux de l'enfant, restaure les fonctions de l'organisme, permet de lutter contre la fatigue et favorise les apprentissages. A la suite de ce rapport, l'Académie nationale de Médecine émet à l'intention des pouvoirs publics et des parents des recommandations qui, en mettant l'enfant au centre de la réflexion, insistent sur les liens entre temps scolaire et santé de l'enfant.

Introduction

La bonne santé de l'enfant à l'école est nécessaire à son épanouissement personnel et scolaire. Elle doit être suivie en parallèle et de façon coordonnée par les parents, les enseignants et le médecin. A cet égard, l'organisation du temps scolaire a trois objectifs : améliorer les conditions d'apprentissage par des emplois du temps appropriés, réduire la fatigue et les tensions de l'enfant et instaurer une meilleure qualité de vie de l'enfant dans l'école. L'aménagement du calendrier scolaire a été l'objet de nombreuses modifications successives (Annexe 1), avec l'apparition dans le milieu des années 80 de la notion des rythmes de l'enfant dans le débat.

L'interrogation actuelle porte aussi bien sur l'efficacité de notre système éducatif, sur l'adéquation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire conçus par l'institution que sur la santé des enfants en lien avec une perturbation de leurs rythmes biologiques selon le type de calendrier adopté.

Pour répondre à ces questions l'Académie nationale de Médecine a créé un groupe de travail qui a procédé à des consultations de différents acteurs du système scolaire du Ministère de l'Education nationale ainsi que de chercheurs spécialistes des rythmes biologiques et psychophysiologiques de l'enfant et de leurs rapports avec la santé de l'enfant.

1-L'aménagement du temps scolaire confronté aux rythmes circadiens de l'enfant : Temps scolaire et rythmes scolaires

Temps scolaire et rythmes scolaires sont deux réalités distinctes : le temps scolaire est une variable externe régie par l'institution (emplois du temps, calendrier, ...) alors que le rythme endogène de l'enfant est une variable interne qui lui est propre. L'objectif, pour le bien de l'enfant, est d'harmoniser ces deux notions c'est-à-dire d'organiser le temps scolaire en fonction des rythmes biologiques et psychophysiologiques naturels de l'enfant.

L'aménagement du temps scolaire prend en compte de nombreux facteurs sociaux, économiques, politiques, pédagogiques. Cette réflexion nécessite donc l'avis de partenaires très différents dont les objectifs peuvent être opposés : parents, enseignants, chercheurs, industrie du tourisme. Il faut souligner également le rôle non négligeable des habitudes sociétales actuelles dans les prises de position des uns et des autres : les loisirs, les week-ends, le temps libre. Il apparaît ainsi que l'enfant n'est pas au centre de la réflexion.

Parmi les éléments essentiels qui interviennent dans l'organisation du temps scolaire on trouve le calendrier scolaire et la situation dans ce calendrier des différentes périodes de vacances, les durées quotidienne, hebdomadaire, annuelle de l'enseignement, durées qui sont fixées en référence au temps de service des enseignants. Le temps scolaire ne peut pas être dissocié du temps périscolaire dans lequel intervient le rôle de la famille. Le temps périscolaire amène un certain nombre de questions sur ce temps passé en dehors de l'école, par exemple : Que fait l'enfant après l'école - il chez lui ou dans la rue ? Joue-t-il ? Fait-il ses devoirs, ou du sport ou de l'ordinateur ? Regarde-t-il la télé ? Est-il seul ou encadré ?

2-Les rythmes circadiens de l'enfant d'âge scolaire

2.1 – Rythmes psychophysiologiques

Les moments favorables d'apprentissage dans la journée ont été l'objet d'études concordantes : l'enfant arrive fatigué à l'école (8 h 30) quelle que soit la durée de son sommeil la nuit précédente, puis il va augmenter progressivement ses capacités d'attention et d'apprentissage dans la matinée avec un pic vers 10 – 11 h, celles-ci vont ensuite diminuer en début d'après-midi et être à nouveau performantes vers 15 – 16 h [1 – 10].

2.2 – La désynchronisation des rythmes de l'enfant

Un rythme circadien est la résultante de deux composantes, l'une exogène correspondant aux facteurs de l'environnement, l'autre endogène correspondant à notre code génétique. Ces deux composantes interagissent et interviennent de façon conjointe [11].

La composante exogène correspond aux différentes alternances de notre environnement : nuit-jour, veille-sommeil, chaud-froid, saisons, ... Ces facteurs de l'environnement, appelés synchroniseurs ou donneurs de temps, ne créent pas les rythmes biologiques mais les modulent c'est-à-dire les entraînent sur 24 h par exemple. Chez l'homme les synchroniseurs

prépondérants sont essentiellement de nature socio-écologique, comme les alternances lumière-obscurité et veille-sommeil. A cet égard il faut souligner d'une part l'importance du sommeil dans la structuration des rythmes circadiens [12, 13], et d'autre part celle de la lumière dans l'entraînement du système circadien chez l'homme [14, 15]. A ces synchroniseurs naturels de l'environnement s'ajoutent pour l'enfant le rythme de vie de ses parents et les contraintes institutionnelles (école, ...).

La composante endogène d'un rythme biologique est mise expérimentalement en évidence dans des expériences d'isolement dites hors du temps (grottes ou laboratoires aménagés) : les rythmes circadiens persistent mais leur période est légèrement différente de 24 h car elle n'est plus entraînée par les synchroniseurs de l'environnement. Cette composante endogène est sous la dépendance de gènes mis en évidence dans de nombreuses espèces, y compris l'homme [16]. Un organisme est dit synchronisé lorsqu'il y a résonance entre ses rythmes biologiques (son horloge biologique) et l'environnement.

Une désynchronisation des rythmes circadiens apparaît lorsqu'il n'existe plus d'harmonie, c'est-à-dire de relation de phase, entre l'horloge biologique qui contrôle nos rythmes circadiens et l'environnement c'est à dire le temps de notre montre [11]. Cette désynchronisation s'accompagne de troubles atypiques tels que fatigue, mauvaise qualité du sommeil, mauvaise qualité de l'appétit, troubles de la concentration et des performances qui génèrent considérablement l'enfant se trouvant dans une telle situation.

La préservation de ses rythmes biologiques et psychophysiologiques est donc indispensable à la bonne santé de l'enfant qui dépend, entre autre, de la qualité de son sommeil dans sa durée et sa régularité.

2.3 – Le sommeil, un élément essentiel des rythmes de l'enfant

Chez l'enfant en bonne santé mais qui présente un déficit de sommeil, les troubles des rythmes circadiens sont liés à la perte des signaux synchroniseurs, à des rythmes du lever et du coucher irréguliers (et souvent tardives pour le coucher), à une exposition à la lumière pendant le coucher ou encore à des nuisances de l'environnement (bruit, ...). Le sommeil a un rôle essentiel pour l'enfant sur le plan physiologique et psychologique car il permet un développement harmonieux, restaure les fonctions de l'organisme, lutte contre la fatigue et favorise les apprentissages.

Les principales caractéristiques du sommeil de l'adulte se mettent en place au cours des deux premières années de la vie. Chez le pré-adolescent, entre 6 et 11 ans, le sommeil est très stable et la vigilance diurne de l'enfant est grande. Les besoins en sommeil étant variables selon les enfants, il est important de considérer la régularité et la bonne répartition des heures de sommeil plus que le nombre d'heures de sommeil sur un espace de temps. Entre 3 et 10 ans, la durée du sommeil nocturne est réduite d'environ 10 minutes par an. Cette diminution progressive du temps de sommeil est liée à un retard lui-même progressif de l'heure du coucher [17, 18].

La prévalence de l'insomnie est importante chez l'adolescent : 17 % se plaignent de la qualité de leur sommeil, 40 % se plaignent de somnolence diurne, 20 % des adolescents consultés indiquent avoir consommé des psychotropes les 12 derniers mois et 4 % des hypnotiques. 29 % des adolescents font des parasomnies [19 - 21]. Les causes de ces troubles du sommeil sont d'ordre environnemental (télévision, ordinateur, ...) qui entraîne un syndrome de retard de phase, d'ordre psychologique (anxiété, difficultés parentales, manque de limite) ou liées à des causes médicales (apnée du sommeil, syndrome des jambes sans repos, handicap, ...).

Bien que les besoins en sommeil de l'adolescent se situent aux environs de 9 h par nuit, la plupart d'entre eux ne dorment que 7 à 8 h en période scolaire (enquête SOFRES 2005 : 7 h 46 min en moyenne). La privation de sommeil les jours scolaires est plus importante chez les filles. Les adolescents compensent ce déficit en sommeil en allongeant leur temps de sommeil pendant les week-ends et les vacances, tout en continuant d'avoir des retards du coucher et du lever pendant ces périodes [22]. Il a été décrit que pendant leurs vacances 85 % des lycéens (région lyonnaise) dorment plus longtemps : 1 à 2 h de plus pour 49 %, 3 à 4 h de plus pour 21 % et au-delà de 5 h pour 3 %.

La mauvaise qualité du sommeil a pour corollaire une altération des capacités d'apprentissage entraînant une faible réussite scolaire pouvant aller jusqu'au retard scolaire, des troubles d'anxiété, de dépression et du comportement (violence, hyperactivité, ...).

Les mêmes troubles se retrouvent lors d'études expérimentales de privation de sommeil. Les facteurs associés à ces perturbations du sommeil sont très nombreux et peuvent se cumuler : un début d'école trop matinal, des trajets scolaires longs, des activités extra-scolaires trop nombreuses, la pression scolaire, des rythmes irréguliers de coucher et de lever, la consommation télévisuelle et informatique trop importante, la sédentarité, le stress, l'anxiété, les difficultés scolaires, l'environnement familial.

2.4 – La fatigue de l'enfant

La fatigue de l'enfant à l'école est également en rapport avec ses rythmes biologiques qui ne sont plus en phase avec l'environnement aussi bien dans les 24 h (diminution du temps de sommeil) que dans la semaine avec la coupure du week-end pendant laquelle l'enfant se couche encore plus tard que pendant la semaine et se réveille plus tard le lendemain. La prépondérance de cette désynchronisation de l'enfant est importante puisqu'elle a été rapportée dans 60 % des cas des enfants fatigués [23] loin devant toute autre cause.

En dehors de toute maladie, l'enfant est souvent fatigué à l'école. Cette fatigue est souvent en rapport avec un excès d'activités, qu'elles soient de loisirs (activités sportives, activités artistiques, temps passé devant l'ordinateur, ...) ou de soutiens scolaires divers (cours particulier, surinvestissement des parents dans le contrôle des devoirs et leçons, ...). Cet ensemble d'éléments aboutit à une réduction du temps de sommeil, facteur cardinal pour la bonne santé de l'enfant et, par voie de conséquence, à des troubles de l'attention, de la somnolence diurne, des troubles du caractère, parfois un syndrome d'hyperactivité, des troubles anxieux (craintes de mauvais résultats et de punitions) qui à leur tour engendrent des difficultés d'apprentissage et une diminution des résultats scolaires [23, 24]. Il faut également souligner dans ce cadre les effets négatifs de cantines bruyantes et mal adaptées à un environnement serein lorsque les enfants déjeunent.

La qualité des résultats scolaires de l'enfant fatigué s'en ressent et peut aller jusqu'à l'échec scolaire si les adultes en charge de l'enfant (parents, enseignants, médecin) ne sont pas en mesure d'en neutraliser les raisons en améliorant la qualité de vie des enfants concernés.

3. Problèmes posés par l'organisation du temps scolaire en France

L'aménagement du temps scolaire en France n'est pas en cohérence avec ces connaissances de la chronobiologie de l'enfant et cela à tous les niveaux de l'organisation, journée, semaine ou année scolaire.

3.1 – La journée scolaire

Dans le primaire

La journée scolaire qui se déroule en France de 8 h 30 à 16 h 30 devrait être améliorée en brisant ces horaires conventionnels pour organiser une semaine scolaire sur une journée moins longue (5 h par exemple et sur une semaine de 4 jours et demi ou 5 jours comme dans la plupart des pays européens, en proposant 1 h d'études dirigées en fin de classe l'après-midi). Ces transformations devront avoir l'accord de la commune et d'autres instances comme le Conseil Général qui devront donner les moyens financiers nécessaires pour les réaliser.

Au collège

Le traitement de l'emploi du temps est actuellement le même au collège, quelle que soit la classe (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), sans tenir compte de l'âge de l'enfant. Or le passage du primaire au collège entraîne une rupture difficile à gérer car l'élève doit résoudre de nombreux problèmes auxquels il n'est pas habitué : professeurs qui se succèdent dans la journée, nombreux conseillers d'éducation, infirmier scolaire, médecin scolaire. Il faut y ajouter la multiplicité des classes et des salles, la taille parfois très importante de l'établissement et son environnement. Tout cet ensemble conditionne la vie de l'élève au collège.

Dès la 6^{ème}, l'enfant a une séquence précise d'heures de cours auxquelles s'ajoutent de nombreuses options : sports, actions éducatives, ateliers. Cet ensemble représente un temps de présence important auquel il faut ajouter l'attente du ramassage scolaire pour certains élèves.

Quelle que soit la classe, l'emploi du temps décousu n'est pas rare au collège : un cours par exemple de 8 h à 9 h le matin puis rien pendant 2 h, et reprise d'un cours à 11 h. Ce type de séquences décousues entraîne une fatigue chez l'enfant.

3.2- Nombre d'heures scolaires hebdomadaires

A l'école maternelle et élémentaire, la durée de la semaine scolaire est fixée à 24 h d'enseignement, organisée à raison de 6 h par jour sur 4 jours, les lundi-mardi-jeudi et vendredi (dans le cadre de la semaine dite de 4 jours généralisée à la rentrée 2008-2009)

Au collège, la durée hebdomadaire des cours est comprise entre 25 et 28 h.

Au lycée, la durée hebdomadaire des cours est comprise entre 30 et 40 h selon la série et les options choisies par l'élève.

3.3 – Répartition du temps scolaire hebdomadaire : la semaine de 4 jours

La France tient en Europe une position très particulière en matière de temps scolaire. Les écoles des pays européens travaillent en majorité cinq jours d'affilée, certaines fonctionnent sur 4 jours et demi avec le mercredi matin travaillé. Les écoliers français ont une charge quotidienne de travail à l'école beaucoup plus importante, par exemple de 2 h de plus que les écoliers suédois

Les semaines de 4 jours, 4 jours et demi ou 5 jours de classe ont fait l'objet de recherches qui montrent que l'aménagement hebdomadaire en 4 jours n'est pas favorable à l'enfant car celui-ci est plus désynchronisé le lundi et le mardi matin que dans la semaine habituelle de 4 jours et demi [1 – 6, 25, 26]. Par ailleurs, un certain nombre d'études ont établi que les performances mnésiques sont meilleures après un week-end de un jour et demi comparé à un week-end de deux jours comme dans la semaine de quatre jours actuelle [6].

De plus, le sommeil est un facteur indispensable à la bonne santé de l'enfant et certains travaux ont corrélé les difficultés scolaires à un sommeil insuffisant.

Une expertise collective de l'INSERM menée en 2001 à la demande de la CNAM souligne que les variations hebdomadaires de l'activité intellectuelle seraient, à la différence des variations journalières, davantage le reflet de l'aménagement du temps scolaire que d'une rythmicité endogène propre à l'élève [27].

3.4 – Durée annuelle de l'enseignement dans le primaire

L'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances. Le calendrier scolaire est arrêté par le Ministère de l'Éducation Nationale pour une période de trois années. Le calendrier national scolaire obéit actuellement aux grands principes suivants :

- 2 semaines de vacances à Noël, en février et au printemps ;
- 10 jours de vacances à la Toussaint ;
- mois de juillet et août entièrement vachés.

L'enseignement actuellement dispensé en France aux élèves du primaire dans le cadre de la semaine de 4 jours est donc réparti sur 144 jours de classe par an (36 semaines de 4 jours) correspondant à 864 h de cours annuel (et à 936 h de cours pour les enfants bénéficiant de 2 heures hebdomadaires supplémentaires « d'aide personnalisée »). Le nombre annuel d'heures d'enseignement est ainsi compris entre 864 h et 1 033 h selon l'âge des élèves ce qui place notre pays parmi ceux ayant le nombre d'heures d'enseignement annuel le plus élevé par comparaison avec des pays comme la Finlande (608 h), la Norvège (620 h), l'Allemagne (622 h). Les annexes 2 à 4 présentent les données de l'OCDE sur la comparaison de l'année scolaire dans divers pays européens [28].

Pour tenir compte des données biologiques il faudrait une année scolaire de 180 à 200 jours (avec comme corollaire la réduction des grandes vacances) 4 –6 h de travail par jour selon l'âge de l'élève, 4 jours et demi à 5 jours de classe par semaine en fonction des saisons ou des conditions locales.

4 - Aménager les temps de vie des jeunes

Les temps de l'école et de vie des enfants se sont progressivement structurés en fonction de l'évolution de notre société et en fonction des demandes et des besoins sociaux.

Depuis les années 80, les emplois du temps journaliers, hebdomadaires et annuels sont l'objet de débats : coupure de la semaine par un congé en milieu de semaine le mercredi (au lieu du jeudi), raccourcissement des vacances d'été à 2 mois, augmentation de la durée des vacances de février.

La solution idéale n'existant pas, il faut trouver un compromis entre l'intérêt de l'élève et les besoins de l'adulte. Il faut tenir compte également de la vie et de l'activité de l'élève en dehors de l'école. Ce compromis nécessite l'avis des enseignants, parents, scientifiques, responsables de mouvements associatifs, décideurs [27].

4.1 – Le système scolaire français est-il efficace ?

Le programme PISA, acronyme de Programme for International Student Assessment, correspond à une évaluation triennale (depuis 2000) des performances des systèmes éducatifs des 30 pays membres de l'OCDE et de nombreux pays partenaires.

Cette évaluation porte sur les compétences des élèves de 15 ans dans trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique [29, 30]. Les adolescents français de 15 ans se situent en 7^e position par rapport à d'autres pays européens pour leurs performances cumulées dans les domaines de la compréhension de l'écriture, des mathématiques et des sciences et en 2006 à la 25^{ème} place pour la culture scientifique de l'ensemble des pays évalués (n = 57). Ce classement des élèves français peut être lié, entre autres, à des méthodes d'enseignement non ou mal évaluées et à une mauvaise distribution des enseignements dans le temps.

4.2 – Evaluation des différents aménagements expérimentaux

L'évaluation des différents aménagements expérimentaux par les chronobiologistes et psychologues amène à quatre enseignements :

1 - Les variations journalières des performances intellectuelles sont encore plus présentes chez les élèves qui ne maîtrisent pas la tâche : plus le niveau des élèves est élevé, moins leurs résultats varient dans la journée ou la semaine.

2 - Les activités péri- et extra-scolaires (socioculturelles et sportives) sont importantes, lorsqu'elles sont bien dosées, car elles participent au déroulement harmonieux des différentes phases du sommeil et à l'épanouissement physique et psychique des élèves en améliorant les comportements, l'écoute, l'attention et donc l'apprentissage.

3 - Libérer du temps pour l'élève n'est pas forcément synonyme d'épanouissement sans politique d'accompagnement (péri- et extra-scolaire).

4 - Eviter la semaine de 4 jours car elle engendre une journée scolaire plus chargée ou une réduction des "petites vacances" ou un allongement du 1^{er} trimestre. La libération du temps est profitable à l'enfant si son milieu culturel environnant le permet. En l'absence d'encadrement, l'enfant est laissé à lui-même (abus de temps passé devant la télévision, l'ordinateur ou dans la rue).

En conclusion

Si on met l'enfant au centre de la réflexion sur le temps scolaire il faut prendre en considération l'apport des rythmes biologiques en attirant l'attention sur les éléments suivants :

- le sommeil : de sa durée et de sa qualité dépendent le comportement à l'école, le niveau de vigilance et de performances. Il serait à cet égard important de retarder l'entrée des enfants en classe en créant une période intermédiaire d'activités calmes en début de matinée, car l'enfant arrive fatigué à l'école, surtout lorsque son temps de sommeil n'est pas respecté. De plus, un coucher tardif n'est pas totalement compensé par un lever tardif.

- les variations quotidiennes de l'activité intellectuelle et de la vigilance : elles progressent du début jusqu'à la fin de la matinée, s'abaissent après le déjeuner puis progressent à nouveau au cours de l'après-midi. Deux débuts sont difficiles pour l'enfant : début de matinée et début d'après-midi. A cet égard la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) s'accompagne d'une désynchronisation avec diminution de la vigilance de l'enfant les lundi et mardi.

- les variations annuelles de la résistance à l'environnement : les périodes difficiles pour l'enfant sont l'automne, la période de la Toussaint (dont les vacances devraient être étendues à 2 semaines), et l'hiver vers fin février ou début mars [31].

- le bruit : les grandes salles des cantines très bruyantes devraient être transformées en plusieurs petites unités pour amortir le bruit.

- la vie à l'école : il faudrait tenter de diminuer le stress de l'enfant et le surmenage scolaire par des programmes adaptés et non pléthoriques ; éviter le transport de cartables lourds grâce par exemple, à l'utilisation de casiers à l'école ; instituer une heure d'étude surveillée en fin d'enseignement.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] DELVOLVE N., DAVILA W. — Les effets de la semaine de quatre jours sur l'élève. *Enfance*, 1965, 400-407.
- [2] DELVOLVE N., JEUNIER B. — Effets de la durée du week-end sur l'état cognitif de l'élève en classe au cours du lundi. *Rev. Fr. Pédagogie* 1999, 126, 11-117.
- [3] TESTU F. — Etude des rythmes en Europe. *Les Dossiers d'éducation et formations* Ministère de l'éducation nationale, DEP 7, 1994, 46, pp 1-97.
- [4] TESTU F., FONTAINE F. — L'enfant et ses rythmes : pourquoi il faut changer l'école. Calmann-Lévy ed., 2001.
- [5] TESTU F. — Rythmes de vie et rythmes scolaires. Aspects chronobiologiques et chronopsychologiques. Masson ed., 2008.
- [6] SUCHAUT B. — La gestion du temps à l'école primaire : diversité des pratiques et effets sur les acquisitions des élèves. *Année de la Recherche en Education*, 1996, pp 123-153.
- [7] MONTAGNER H., TESTU F. — Rythmicités biologiques, comportementales et intellectuelles de l'élève au cours de la journée scolaire. *Path. Biol.*, 1996, 44, 1-15.
- [8] MONTAGNER H. — L'enfant : la vraie question de l'école. O. Jacob ed., 2002.
- [9] GUERIN N., BOULENGUIEZ S., REINBERG A., DI COSTANZO G., GURAN P., TOUITOU Y. — Diurnal changes in psychophysiological variables of school girls. Comparison with regard to age and teacher's appreciation of learning. *Chronobiol. Int.*, 1991, 8, 131-148.
- [10] GUERIN N., BOULENGUIEZ S., REINBERG A., DI COSTANZO G., GURAN P., TOUITOU Y. — Weekly changes in psychophysiological variables of 8- to 10-year-old school girls. *Chronobiol. Int.*, 1993, 6, 471-479.
- [11] REINBERG A.E., TOUITOU Y. — Synchronisation et dyschronisme des rythmes circadiens humains. *Pathol. Biol.*, 1996, 44, 487-495.
- [12] CZEISLER C.A., WEITZMAN E.D., MOORE-EDE M.C., ZIMMERMAN J.C., KNAUER R.S. — Human sleep: its duration and organization depend on its circadian phase. *Science* 1980, 210, 1264-1267.
- [13] DIJK D.J., CZEISLER C.A. — Paradoxical timing of the circadian rhythm of sleep propensity serves to consolidate sleep and wakefulness in humans. *Neurosci. Lett.*, 1994, 166, 63-68.
- [14] DUFFY J.F., KRONAUER R.E., CZEISLER C.A. — Phase-shifting human circadian rhythms: influence of sleep timing, social contact and light exposure. *J. Physiol (Lond.)*, 1996, 495, 289-297.
- [15] DUFFY J.F., WRIGHT K.P. Jr. — Entrainment of the human circadian system by light. *J. Biol. Rhythms*, 2005, 20, 326-338.
- [16] DARDENTE H., CERMAKIAN N. — Molecular circadian rhythms in central and peripheral clocks in mammals. *Chronobiol. Int.*, 2007, 24, 195-213.
- [17] CLARISSE R., TESTU F., MAINTIER C., ALAPHILIPPE D., LE FLOC'H N., JANVIER B. — Etude comparative des durées et des horaires du sommeil nocturne d'enfants de cinq à dix ans selon leur âge et leur environnement socio-économique. *Arch. Pediat.*, 2007, 11, 85-92.
- [18] HANSEN M., JANSSSEN I., SCHFF A., ZEE P. C., DUBOCOVICH M.L. — The impact of school daily schedule on adolescent sleep. *Pediatrics*, 2005, 115, 1555-1561.
- [19] TOUITOU Y. — Troubles du sommeil et hypnotiques : impacts médicaux et socio-économiques. *Ann. Pharm. Fr.*, 2007, 65, 230-238.

- [20] RANDLER C. — Morningness-eveningness comparison in adolescents from different countries around the world. *Chronobiol. Int.*, 2008, 25, 1017-1028.
- [21] DIGDON N.L., HOWELL A.J. — Collège students who have an eveningness preference report lower self-control and greater procrastination. *Chronobiol. Int.*, 2008, 25, 1029-1046.
- [22] ANDERSON B., STORFER-ISSER A., TAYLOR H. G., ROSEN C. L., REDLINE S. — Associations of executive function with sleepiness and sleep duration in adolescents. *Pediatrics*. 2009, 123, e701-707.
- [23] BOURILLON A. — L'enfant fatigué et l'école. *Rev. Prat.*, 2008, 58, 731-740.
- [24] CHALLAMEL M.-J. — Sleep in school age children. *Acta Paediatr.*, 2004, 90, 1365-1367.
- [25] TOUITOU Y. — De la chronobiologie à une prise en compte du rythme biologique de l'enfant. *Pédiatrie*, 1996, 27, 10-11.
- [26] TOUITOU Y. — A propos des rythmes de vie chez l'enfant. *Arch. Pediat.*, 1999, 6, 289-291.
- [27] INSERM — Rythmes de l'enfant : de l'horloge biologique aux rythmes scolaires. Expertise collective, INSERM ed., 2001.
- [28] OCDE (2008). — Regards sur l'Education, chapitre D : Environnement pédagogique et organisation scolaire. Travaux de l'OCDE, 2008.
- [29] Ministère de l'Education nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective. — L'évaluation PISA. Rapport MENRT - DEP - DEF - 02 - 137, 2002, 1 vol., 182 p.
- [30] OCDE - PISA 2000-2006. — Technical report, www.oecd.org
- [31] HUGUET G., TOUITOU Y., REINBERG A. — Morning versus afternoon gymnastic time and diurnal and seasonal changes in psychophysiological variables of school children. *Chronobiol. Int.*, 1997, 14, 371-384.

Recommandations de l'ANM sur le temps scolaire et la santé de l'enfant

L'Académie nationale de Médecine considérant que l'aménagement du temps scolaire et la santé de l'enfant sont étroitement liés, présente les recommandations suivantes destinées aux décideurs et aux parents.

1- Recommandations destinées aux décideurs

- Mettre l'enfant au centre de toute réflexion sur le temps scolaire, en tenant compte des connaissances actuelles sur les rythmes circadiens et les besoins physiologiques des enfants et des adolescents, en introduisant la notion d'hygiène de travail respectant leurs rythmes.
- Aménager la journée scolaire en fonction des rythmes de performance et enseigner les matières difficiles aux moments d'efficacité scolaire reconnus, en milieu de matinée et en milieu d'après-midi.
- Aménager la semaine sur 4 jours et demi ou 5 jours en évitant la désynchronisation liée à un week-end dont le samedi matin est libre
- Respecter le sommeil de l'enfant et le considérer comme un sujet de santé publique au même titre que tabac, alcool et alimentation.
- Evoluer vers un calendrier de 7-8 semaines de classe et 2 semaines de vacances ce qui implique un remaniement des 1^{er} et 3^e trimestres.
- Alléger le temps de présence quotidien de l'élève à l'école en fonction de son âge.
- Créer un Observatoire des Rythmes de l'enfant pour suivre les aménagements du temps scolaire permettant de faire des propositions.

2- Recommandations destinées aux parents

- Informer sur le rôle fondamental du sommeil pour la bonne santé de l'enfant et veiller à une quantité de sommeil suffisante et à des horaires de lever et de coucher réguliers.
- Restreindre le temps passé par les enfants devant un écran à moins de 2 heures par jour (recommandation de l'Association américaine de pédiatrie) et éviter la télévision avant le coucher.
- Supprimer télévision et consoles de jeu de la chambre de l'enfant.
- Aménager le temps périscolaire et favoriser les activités structurées sportives et culturelles.

Annexes

Annexe 1 : Histoire succincte du calendrier scolaire en France

- 3^{ème} République : l'écolier est en classe 6 h par jour et 5 jours sur 7. Il a 2 jours vagues hebdomadaires : le jeudi consacré à l'instruction religieuse et le dimanche. Les grandes vacances durent 1 mois et demi auxquelles s'ajoutent une semaine à Pâques et quelques jours fériés dans l'année.
- Fin des années cinquante : l'équilibre entre temps de travail et de repos pour l'élève est souligné par les pouvoirs publics. Une circulaire de 1956 recommande la suppression des devoirs du soir.
- Années soixante : avec la croissance économique et la démocratisation et la massification du tourisme, le calendrier scolaire est moins un enjeu politique et moral, et devient un enjeu économique pour les industriels du tourisme.
- 1969 : arrêt des cours le samedi après-midi. Le temps de présence de l'élève à l'école passe de 30 à 27 h.
- 1972 : le jeudi libre est remplacé par le mercredi.
- 1980 : un rapport du Conseil économique et social souligne que la France est le pays où la durée des grandes vacances est la plus longue avec la journée scolaire la plus chargée. Les études scientifiques soulignent la fatigue des enfants à l'école, en particulier en octobre - novembre et février - mars et la nécessité de vacances de 10 jours au moins à ces périodes pour l'enfant.
- 1986 : la périodicité 7 semaines de travail suivies de 2 semaines de repos est instituée (appelé rythme 7 - 2). Cette périodicité sera en place pendant un an seulement. Les vacances d'été durent 2 mois.
- 2008 : institution de la semaine de quatre jours.

Annexe 2 : Temps total passé en classe de l'âge de 7 ans à l'âge de 14 ans dans différents pays (2006)

Source : OCDE (2008) : *Environnement pédagogique et organisation scolaire*

Annexe 3 : Comparaison du nombre annuel d'heures des élèves de 7-8 ans, 12-14 ans et 15 ans (2006)

Source : OCDE (2008) : *Environnement pédagogique et organisation scolaire*
a : sans objet pour le pays m : données manquantes

Annexe 4 : Comparaison par pays du nombre annuel d'heures selon le cycle (2006)

Source : OCDE (2008) : *Environnement pédagogique et organisation scolaire*

Personnalités auditionnées par le Groupe de Travail :

Mr René MACRON, Chef du bureau des Ecoles au Ministère de l'Education nationale.
Mme Jacqueline BLOAS-GONIN, Chef du Bureau des collèges au Ministère de l'Education nationale.
Dr Marie- Joséphe Challamel Marie-Jo CHALLAMEL, Unité INSERM U628, unité du sommeil de l'enfant, Faculté de médecine (Lyon).
Professeur François TESTU, UFR Arts et Sciences humaines, Université Rabelais (Tours).

*
* *

L'Académie, saisie dans sa séance du mardi 19 janvier 2010, a adopté le texte de ce rapport à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme,

Le Secrétaire perpétuel,

Professeur Jacques-Louis BINET

Cliquer sur "Pièce jointe" pour obtenir les graphiques illustrant les annexes

28/01/2010

* Groupe de Travail constitué de : MM. M. Arthuis (†), P. Bégué, Y. Touitou, G. Lasfargues,

J. Battin, A. Barois, M. Cara (†), J. Senécal

** Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine

*** Membre de l'Académie nationale de médecine

Les Rythmes de l'enfant

Entretien avec François Testu, professeur de psychologie.

(Doyen de l'UFR Arts et Sciences Humaines à l'Université F.Rabelais de Tours)

Revue ADOSEN n° 137 Juin 2002.



« Dans l'année, des périodes sont plus difficiles à vivre que d'autres »

« Il a été mis en évidence des rythmicités biologiques, notamment celles qui ont trait au sommeil et à la veille, à d'autres processus physiologiques, qui témoignent des états de fatigue ou non. Le grand apport de la chronopsychologie est d'avoir montré qu'il y avait, effectivement, des variations périodiques dans les comportements, mais aussi dans certains processus intellectuels et ceci, principalement au niveau de la journée. Ainsi commence-t-on à avoir des informations qui nous permettent de reconsidérer les aménagements du temps. J'insiste : c'est surtout à l'échelle de la journée que de nouvelles données ont pu apparaître. Les résultats dégagés par la chronopsychologie permettent de rendre plus efficaces les apprentissages, de faciliter les relations entre individus et d'observer des comportements plus adaptés à la situation qui est faite aux jeunes. Ces progrès sont surtout notés au niveau de la journée, mais aussi au niveau de l'année. Dans l'année, des périodes sont plus difficiles à vivre que d'autres. Celle de la Toussaint est critique tout comme celle de fin février début mars. L'homme y présente alors une certaine faiblesse psychologique et physique.

« La journée scolaire, notamment pour les plus jeunes, ceux de maternelle et du début du cycle élémentaire, est trop longue. »



Quelle est la journée idéale ?

F. T. : C'est effectivement au cours de la journée qu'il faut revoir prioritairement, dans le respect des rythmes des vies des enfants, les aménagements du temps. Il n'existe pas de journée idéale. Actuellement la journée scolaire, notamment pour les plus jeunes, ceux de maternelle et du début du cycle élémentaire, est trop longue. Non seulement elle est beaucoup trop longue, mais, en plus, la répartition des activités au sein de cette journée n'est pas tout à fait judicieuse. Par ailleurs, cette journée ne respecte pas suffisamment le rythme veille-sommeil. Je m'explique. Il est connu que les enfants de 6 à 7 ans ont plus besoin de dormir que ceux de 10 à 11 ans. Malgré ce dernier constat, dans certaines écoles, on fait rentrer à l'école tous les enfants dès 8 heures, quel que soit leur âge. En agissant ainsi, le réveil matinal est provoqué et le temps de sommeil de nuit est raccourci régulièrement. Ainsi, les enfants accumuleront une perte de sommeil et présenteront, en classe, des comportements peu adaptés pour apprendre. Si l'on pouvait organiser des rentrées plus tardives pour les plus jeunes : commencer à 9 h, voire à 9 h 15, aménager la période de midi et proposer une sortie plus tôt dans l'après-midi, une amélioration considérable serait apportée. Le contenu de la journée pourrait être mieux distribué en plaçant, aux bons moments, les activités sollicitantes (pas les disciplines). Ces activités ou ces apprentissages sollicitants sont présents dans toutes les disciplines. Un savant dosage reste à rechercher.

Concrètement, aménager la pause de midi, consisterait à l'augmenter?

F.T. : Il faut rester prudent quant à l'aménagement de la pause méridienne. Cela met en jeu des questions matérielles. Par exemple, pour les enfants scolarisés en maternelle, il faut aménager un endroit où ceux qui ont envie de dormir puissent le faire. Ceci signifie qu'il faut organiser l'espace en fonction de l'aménagement du temps. Ensuite, tous les enfants n'ayant pas envie de faire une pause méridienne, cela signifie que les autres enfants aient la possibilité de pratiquer des activités qui conviennent à leur état du moment et qui ne soient pas concurrentielles de la sieste, qu'ils puissent choisir des activités en rapport avec l'école ou des jeux avec un minimum de portée éducative, mais qui soient au même niveau que le sommeil.



Il ne faudrait pas que ce soit trop physique ?

F.T. : Les activités proposées au cours de cette période peuvent être physiques à la condition qu'elles soient correctement dosées. Si l'après repas est un moment important, le repas l'est également. Il faut souligner les conditions dans lesquelles les enfants prennent leur repas à l'école le midi. Ce sont des occasions d'énerverment, de bagarres, d'excitation, de non éducation qui n'ont strictement rien d'éducatif. Ceci, souvent, parce que le personnel n'a malheureusement pas été formé pour cela et qu'ainsi il est involontairement démuné devant des enfants qui, de 8h 30 à 11 h 30, sont charmants en classe et qui se défoulent, au moment du repas. Il est donc impératif d'aménager le lieu où l'on mange, de transformer les cantines en restaurant et bien évidemment de faire en sorte que la nourriture soit de qualité. Le lieu du repas est aussi un lieu d'éducation, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté.

Vous préconisez une rupture dans la journée en ce qui concerne l'attention, les apprentissages, mais une continuité du lien éducatif ?

F.T. : La récréation, est un moment où les enfants sont libres de jouer ou de ne pas jouer ; Ils ont besoin de créneaux de liberté. Ceci est facile à dire, beaucoup plus difficile à réaliser, car un minimum de conditions matérielles doivent être réunies pour conduire une politique périscolaire éducative. Quand, à l'interclasse de midi, par exemple, aucune structure matérielle, aucune activité d'éveil ne sont à la disposition des enfants et que la seule mesure éducative consiste à rémunérer du personnel pour garder les enfants aux quatre coins de la cour, il est préférable d'écourter cette pause méridienne. De tels moments doivent durer le moins longtemps possible en attendant que de nouveaux aménagements soient mis en place. Dans ces conditions, on peut comprendre la position de certains enseignants qui souhaitent que les moments de « détente » durent le moins longtemps possible. De telles situations doivent cesser.

« La reprise de l'après-midi doit être occupée par des activités peu sollicitantes »

Quelle doit être la durée de cette détente, dans de bonnes conditions ?

F.T. : Idéalement, la durée d'une récréation pourrait aller jusqu'à trente minutes. Il s'agit, en résumé, au cours de la journée, d'alterner des temps d'activité, de pré-récréation ou atelier et de récréation.

Si l'on s'intéresse à la répartition matin - après-midi, doit-on respecter certaines spécificités ?

F.T. : L'après-midi, en maternelle, au cours préparatoire, au cours élémentaire 1 année, les efforts intellectuels, les investissements chez les jeunes sont moindres. Nos travaux permettent d'indiquer que la reprise de l'après-midi doit être occupée par activités peu sollicitantes. Elles doivent être plus ludiques, plus d'entretien et de révisions. Cela n'empêche pas de travailler véritablement et d'aborder toutes les disciplines sous cet éclairage. En revanche, dès le CM, l'après-midi scolaire peut être reconsidérée et vers 15h-16h30, quelques activités demandant une implication plus forte de la part de l'enfant peuvent être proposées. C'est pour cette raison que je ne suis pas très favorable au découpage de type matin : cartable, après-midi : sans cartable.

« En aucun cas, le jeune ne doit rester livré à lui-même et abandonné, ou même installé devant la télévision »

Si la sortie de l'école était un peu plus précoce, quel type d'activité conseiller?

F.T. : Aujourd'hui, le temps scolaire doit être considéré en prenant en compte les temps périscolaire et extrascolaire. Il y a une nécessaire complémentarité entre ces trois temps, ce qui signifie qu'après la sortie de l'école, les relais aussi bien associatifs que parentaux doivent être pris. En aucun cas, le jeune ne doit rester livré à lui-même et abandonné, ou même installé devant la télévision comme on peut le voir, aussi bien chez nous, que dans des pays limitrophes de la France tels que l'Angleterre et l'Allemagne. Nos données sont parfaitement claires : plus vous libérez de temps, plus vous augmentez la consommation de télévision. Il n'y a rien de scandaleux à regarder la télévision à dose modérée mais des limites ne doivent pas être franchies. Le plus souvent, elles le sont allègrement. Ces relais, qui doivent exister à la suite de l'école, mais aussi avant l'école, ne doivent, à mon avis, pas dépendre de l'école. Il ne s'agit pas de faire une école bis, mais de proposer des activités d'éveil, des activités éducatives sous un autre éclairage. Si l'éducation est principalement inculquée par l'école, elle n'est cependant pas le monopole de l'école. Elle doit être assurée par tous ceux qui sont autour de l'école, à commencer par les parents, mais aussi les mouvements associatifs, peut être par l'enfant lui-même, quand on lui donne la possibilité de s'exprimer. Il faut aussi lui laisser de la liberté sinon ce serait trop dur.



« Nous vivons encore dans le culte des devoirs à la maison »

Vous êtes opposé à deux heures ou trois heures d'études supplémentaires après les cours?

F.T. : Absolument. En revanche, je porte beaucoup d'espoir dans la politique des contrats éducatifs locaux, qui, correspond plus ou moins à ce que nous préconisons.

Le temps de travail à la maison, ne doit pas excéder quelle durée?

F.T. : Au premier degré, il doit être réduit au strict minimum. Si nous sommes efficaces pendant le temps de l'école, il n'y a plus besoin de travailler hors de l'école. Aujourd'hui, nous vivons encore dans le culte des devoirs à la maison. Je crois que c'est plus un héritage des habitudes des parents qu'autre chose et je doute un peu de leur efficacité.



Ces devoirs sont, par ailleurs, une source d'inégalité. En effet, certains parents peuvent accompagner le travail de leurs enfants, alors que d'autres ne s'en occupent pas, faute de temps ou de capacités. Il est possible de consacrer, comme les textes officiels l'y autorisent, un quart d'heure à vingt minutes par jour aux devoirs à la maison ou à de brefs rappels de ce qui a été vu dans la journée, pour renforcer la mémorisation des connaissances. Un rappel, ou plus exactement une nouvelle présentation est tout à fait raisonnable, elle permet à l'enfant de dire « voilà, aujourd'hui, j'ai fait ça à l'école » et aux parents, légitimement soucieux d'être informés, de suivre leur enfant dans sa progression. **Pas de devoirs, pas d'enquêtes, pas de travaux où les seuls à pouvoir répondre seraient les parents.**

« Je me demande si, dans le second degré, on n'apprend pas plus en dehors du lycée qu'au lycée lui-même »

Malheureusement, avec l'évolution de notre société, les difficultés d'emploi, la recherche d'être le meilleur, la course aux leçons et aux devoirs est lancée, tant et si bien que je me demande si, dans le second degré, on n'apprend pas plus en dehors du lycée qu'au lycée lui-même. Pendant les heures passées au lycée, les cours sont dispensés alors que les exercices d'application sont souvent exécutés à l'extérieur du lycée. Quand ils sont proposés au sein de l'établissement scolaire, ils consistent en des contrôles et des évaluations des enfants. Qu'évalue-t-on ? Normalement, on devrait évaluer notre propre pédagogie et l'acquisition des connaissances devrait être estimée. Or, ce n'est pas du tout ce qui est évalué : sont principalement évalués l'élève et le travail qu'il a accompli en dehors de l'école, à l'extérieur. Dans ce cas, n'allons-nous pas à l'encontre de l'objectif même des contrôles ?

« Le manque régulier de sommeil influe sur les comportements subséquents en classe. »

Après le dîner, il y a le sommeil, si important.

F.T. : Respecter le sommeil est indispensable pour un développement harmonieux de l'enfant. De nuit, comme de jour. Celui de jour correspond à la sieste. Il est difficile de respecter le sommeil dans la mesure où nous sommes inégaux devant le sommeil où l'école s'adresse à des groupes. Nos travaux montrent plusieurs types de dormeurs : des grands dormeurs de nuit, des petits dormeurs de nuit, des grands dormeurs de jour, des petits dormeurs de sieste et toutes les combinaisons sont possibles. Le seul moyen efficace de respecter les rythmes de sommeil pour les enfants, est d'insister auprès des parents pour qu'ils s'assurent du bon sommeil de leur enfant donc de ne pas le faire coucher trop tard. Ils doivent comprendre que le sommeil n'est, ni du temps perdu, ni une punition et il convient de bannir les expressions du type « si t'es pas sage, je te mets au lit ». Le manque régulier de sommeil influe sur les comportements subséquents en classe.

Non seulement le respect du sommeil permet de chasser les comportements d'inadaptation par rapport à la situation scolaire, mais, en plus, il facilite la récupération de la fatigue physique et intellectuelle. Enfin, au cours du sommeil les enfants rêvent et constituent leur sphère affective et sexuelle.



Est-ce que l'on conserve ses acquis intellectuels quand on dort?

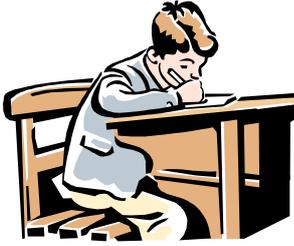
F.T. : Certains travaux semblent le montrer. Je dirais que, tout comme il y a une récupération de la fatigue physique, il existe une récupération de la fatigue intellectuelle et une stabilisation des connaissances mais je ne fais pas partie de ceux qui disent que l'on peut apprendre l'anglais en dormant, seuls les charlatans l'affirment.

L'âge influe-t-il sur le sommeil?

F.T. : L'âge influe de deux façons : d'une part sur les durées moyennes de sommeil nocturne et, d'autre part, sur la disparition du besoin de sieste. Plus nous vieillissons, moins nous dormons, avec évidemment un seuil minimal. Ainsi, un lycéen dort en moyenne environ 460 minutes alors que le sommeil nocturne d'un enfant de 4 ans dure 650 minutes.

Par ailleurs, il a été montré que l'âge de disparition de la sieste diffère également selon l'âge. Certains enfants à 3 ans, n'ont plus besoin de sieste, quand d'autres, à 7 ans, en éprouvent encore le besoin. Je trouve inhumain, pour un bambin de moyenne section (4-5 ans) de ne plus avoir la possibilité de faire la sieste parce qu'il n'y a pas d'espace pour cela, parce que ce n'est pas prévu. Ainsi, un grand dormeur de sieste est contraint de faire des journées qui commencent à 7 heures, et qui se terminent vers 20 heures avec une privation de sommeil de jour. Si les journées des adultes sont longues, celles des petits de 4-5 ans en maternelle le sont encore plus. Leurs journées sont souvent de véritables marathons.

« Aménager la semaine scolaire est un faux problème »



On arrive au niveau de la semaine. Qu'en dire ?

F.T. : Aménager la semaine scolaire est un faux problème. En tant que chercheur, je trouve que ce n'est pas sur cette période que doit porter la réflexion. Jusqu'à ce jour, je n'ai pas encore trouvé de rythmes hebdomadaires. Nous avons bien mis en des variations de l'activité intellectuelle et des comportements en classe, mais celles-ci sont totalement sous la dépendance de l'emploi du temps hebdomadaire et nous ne pouvons pas les qualifier de rythmes. Si le week-end dure une journée et demi, le lundi est un jour très perturbé. On observe alors des variations journalières différentes selon les enfants qui témoignent d'un phénomène de désynchronisation de la rythmicité habituellement rencontrée les autres jours de la semaine. En revanche, un week-end de deux jours se répercute chez certains, non seulement le lundi mais également le mardi matin. Ces fluctuations reflètent l'influence de l'emploi du temps hebdomadaire. Ce phénomène de désynchronisation, de déstabilisation de la rythmicité journalière habituelle des enfants, n'existe pas le jeudi qui suit le mercredi, jour de congé. Pourquoi ? Tout simplement parce que le mercredi, les enfants ne sont pas sous la coupe des adultes, ils vivent leur rythme, conçu certes par des adultes qui ont compris que les enfants devaient avoir une journée à eux.



Si, à l'inverse, les jeunes vivent un mercredi où trop d'activités leur sont proposées, où ils n'ont aucun moment de liberté, leur rythmicité journalière témoignera également d'un processus de désynchronisation. Toujours à propos de l'influence de l'emploi du temps hebdomadaire sur les variations hebdomadaires, je voudrais mentionner une étude conduite par un étudiant iranien qui a mis en

évidence que le jour de perturbation pour les enfants de son pays était le samedi qui suit le congé du vendredi. C'est bien là la démonstration des effets spécifiques des emplois du temps sur la rythmicité.

On peut dire qu'on leur impose des activités ?

F.T. : La coupure du mercredi n'est pas comparable à celle du week-end parce que cela ne se produit pas chez n'importe quels enfants. Ceux dont le jeudi est perturbé, ont eu trop d'activités et vivent dans des milieux qui leur demandent trop. Dans ces conditions, la courbe journalière de rythmicité est perturbée mais le niveau de performances reste élevé alors que chez d'autres enfants, livrés à eux-mêmes en fin de semaine, sans aucune activité, la rythmicité du lundi est également perturbée, mais en plus, le niveau de performances est beaucoup plus bas que celui du reste de la classe.

Le débat mercredi ou samedi ne serait-il qu'un débat de parents ?

F.T. : Les aménagements du temps ont souvent été conçus dans le seul intérêt des adultes. Il serait injuste de reprocher aux adultes d'avoir des besoins, mais il doit être admis que la réorganisation du temps hebdomadaire doit respecter la rythmicité de l'enfant. Ce n'est pas vrai quand la semaine de 4 jours « secs » est mise en place, sans rien autour. Nos résultats révèlent alors que la rythmicité journalière habituellement rencontrée est perturbée.

« Les aménagements du temps ont souvent été conçus dans le seul intérêt des adultes »

Mais pourquoi vouloir s'attaquer à la semaine alors que la priorité consiste à alléger la journée, rentrer plus tard le matin en classe et proposer moins d'heures d'enseignement journalier ; alors que l'année est mal équilibrée et comporte des périodes difficiles ? **Pour que des vacances aient un effet bénéfique, il est impératif qu'elles durent deux semaines.** Et cela, quel que soit le lieu de vacances. L'enfant peut rester chez lui, faire une pause, oublier le réveil, le matin, avoir des réveils naturels à partir de la deuxième semaine de repos. Or, qu'observe-t-on aujourd'hui ? Un premier trimestre qui représente à peu près 40 % du temps scolaire, avec une coupure maigrichonne d'une semaine, à la Toussaint. Les dispositions ont été enfin prises pour l'allonger.

Sur dix jours?

F.T. : Dix jours, est un premier palier et il faudra continuer dans cette voie pour aboutir à deux semaines de congés au milieu du premier trimestre.

« Réserver deux semaines de congé au cœur du trimestre nécessite de raccourcir conjointement le temps des grandes vacances »

Avec 15 jours de vacances en milieu de trimestre, ne risque-t-on pas de trop réduire le temps scolaire?

F.T. : Réserver deux semaines de congé au cœur du trimestre nécessite de raccourcir conjointement le temps des grandes vacances, surtout pas en faisant rentrer les élèves fin août mais plutôt en les faisant terminer l'année plus tard en juillet. Empiéter sur le mois d'août rallongerait le premier trimestre, je pense qu'il est nécessaire de nous mettre tous autour d'une table, pour en discuter et définir exactement ce que l'on veut, même si les positions sont contradictoires. Il faudra passer par là, mais je mise également sur l'efficacité des aménagements bien conçus car la présence à l'école ne signifie pas nécessairement efficacité. Il n'est pas scandaleux de diminuer la journée de travail d'une demi-heure. Les élèves allemands, notamment les plus jeunes, ont moins d'heures d'enseignement dans l'année et pourtant, d'après nos recherches, ils ne sont ni plus ni moins intelligents, ni plus ni moins cultivés que les élèves français du même âge. Nous sommes dans une société où le temps de travail des adultes diminue, où le temps libéré est de plus en plus important. Il est légitime que les adultes revendiquent et protègent ces progrès et que l'on en tienne compte pour réorganiser le temps scolaire.

Les parents réclament du temps pour être avec leurs enfants ?

F.T. : il faudra envisager ce qui est possible, à savoir, un déplacement du samedi matin au mercredi matin, en sachant que la libération du samedi matin posera. En outre, il est reconnu que l'école du samedi matin est un moment privilégié, où les performances sont moyennes, où les contacts entre élèves et enseignants sont bons où les parents peuvent venir rencontrer les enseignants. Le risque, avec la disparition du

samedi matin, c'est de voir disparaître également ce climat serein d'échange. Enfin, si le déplacement est opéré sans précaution au mercredi matin, la suppression de la nuit de récupération supplémentaire, du mardi au mercredi, est supprimée. La libération du samedi matin peut être bénéfique pour les enfants dont les parents s'occupent beaucoup d'eux ou qui vivent dans des milieux bénéficiant de structures relais. Elle peut être très nocive et avoir des effets négatifs chez les enfants qui, une fois de plus, sont livrés à eux mêmes et qui ne bénéficieraient pas de structures d'accueil.



« Il est reconnu que l'école du samedi matin est un moment privilégié »

Déplacer la classe du samedi matin au mercredi matin demande la formation de personnels, la mise en place d'activités, des locaux. De plus, même si des activités sont offertes, il faudra inciter les jeunes à y participer. Il s'agit de notre crainte majeure quant au déplacement du samedi matin au mercredi matin. Pour les tout petits, pour les enfants de maternelle qui sont peu nombreux à fréquenter l'école le samedi matin, le problème semble de moindre importance. Enfin, il est compréhensible pour faciliter la vie des parents ayant, par exemple, un enfant en primaire et un autre en maternelle que les deux bénéficient du même emploi du temps hebdomadaire.

A côté de l'organisation du temps, il y a la façon de transmettre le savoir. Aujourd'hui, quel que soit le niveau, les enfants ont-ils une capacité d'attention suffisante? On observe de plus en plus que les enfants ne savent plus rester assis pendant vingt ou quarante minutes, que leur capacité d'attention longue est très limitée. Est-ce un cliché?

F.T. : Nous ne disposons pas de données très claires, bien que nos travaux nous aient conduits à pratiquer l'observation systématique des comportements en classe. Nous y avons recours en école élémentaire et en

école maternelle. Ce ne fut pas réalisé systématiquement dans les collèges, alors que c'est là que ce type de problèmes se pose le plus. Les comportements des enfants ont évolué et ils sont tout à fait supportables à l'école élémentaire où les élèves sont encore très dépendants de l'enseignant, de sa manière de s'y prendre. Ce dernier joue un rôle fondamental et influence les comportements des enfants. Le maître est toujours le maître, la maîtresse est toujours la maîtresse.

La pédagogie, c'est aussi susciter de l'intérêt, apporter une variété des approches... Est-ce suffisamment pratiqué?

F. T.: Je pense que l'école est momentanément attractive. Les enseignants, malgré toutes les difficultés matérielles qu'ils rencontrent, effectuent un bon travail et parviennent à intéresser l'enfant, à l'amener à la découverte, à l'action éducative. Honnêtement, ils exercent généralement leur métier avec beaucoup de compétences.



Certes, les conditions matérielles ne sont pas idéales. Il existe encore des écoles où les moyens requis pour un bon enseignement font défaut, où les élèves vivent dans des locaux mal conçus, dans des cours de récréation exiguës sans un quelconque aménagement. Je crois surtout que le frein à une bonne école, où l'enfant et l'enseignant peuvent pleinement s'épanouir est la non-reconnaissance du métier d'enseignant. Nous ne sommes pas à l'abri du risque de voir les enseignants assimilés à des technocrates, pédagogues livrés à des réformes multiples et contradictoires. Les enseignants ne peuvent pas tout faire. Ils ne peuvent pas assimiler en même temps, les évolutions pédagogiques, les nouvelles technologies, l'apprentissage des langues, les nouvelles dimensions de l'école, la prise en compte des problématiques de santé et de citoyenneté... Aussi est-il nécessaire qu'ils y aient à leurs côtés, des co-éducateurs, des personnes qui travaillent sous leur autorité afin qu'au sein même de l'école une complémentarité s'instaure au niveau de l'intervention. Cette évolution, cette révolution, s'annonce comme très difficile. Malgré tout, il faudra aborder la question afin que la relation de confiance éducative entre les parents et les enseignants, soit restaurée.

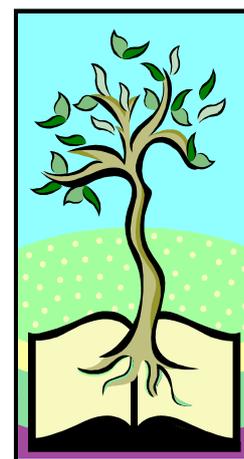
Des parents vivant parfois dans des conditions difficiles, formulent des demandes d'aide à la parentalité. Est-ce à l'école de le faire ?

F.T. : Ce n'est pas à l'école d'exercer cette mission mais aux éducateurs sociaux, aux assistants sociaux. L'école ne peut plus le faire. C'était vrai dans les écoles d'autrefois où l'on pouvait se confier à l'instituteur ou au maître d'école. L'enseignant confronté à des cas difficiles, peut alerter, peut jouer le rôle de coordinateur, signaler au psychologue, à l'infirmière, au médecin, à l'assistante sociale les problèmes rencontrés par tel ou tel enfant, mais son rôle s'arrête là. De plus, quelques parents culpabilisent en se rendant à l'école. Je fus pendant quinze ans instituteur, auprès de l' « enfance inadaptée », avec des élèves de 14-16 ans. Si au cours de cette période, j'ai rencontré une dizaine de parents, ce fut le maximum. Pourtant, les problèmes chez ces élèves étaient nombreux. Je pense que la première aide est de faire venir ces parents à l'école. Il s'agit là d'un combat de longue haleine qui doit être mené avec un esprit de solidarité, d'entraide et de mutualité.

Quelles sont les solutions à court terme?

F.T. : Dans l'immédiat deux priorités se dégagent : la première porte sur une refonte des I.U.F.M. Il est plus que souhaitable de conduire une première réflexion entre des penseurs de l'école et des politiques. La formation des enseignants doit être reconsidérée. La seconde priorité doit très rapidement conduire à une refonte de l'enseignement secondaire. Trop d'erreurs y sont commises. La course aux diplômes dévalorise les secteurs technologiques et manuels, alors qu'une offre d'emplois existe.

L'orientation vers ces secteurs ne consiste pas à dire on va y mettre tous les moins bons, ceux qui n'arrivent pas aux diplômes ! En conclusion, il y a des urgences, d'une part, liées à la formation des enseignants et, d'autre part, à la scolarité jusqu'à 16-18 ans. Ce sont ces questions qui doivent être au cœur de nos réflexions et des réformes à accomplir.



L'organisation et l'utilisation du temps scolaire à l'école primaire : enjeux et effets sur les élèves

Bruno Suchaut

Irédu-CNRS et Université de Bourgogne

Mai 2009

Le temps scolaire est une notion centrale en matière de politique éducative car son organisation et son utilisation déterminent les conditions d'apprentissage des élèves. Si du point de vue de la recherche en éducation cette question peut être abordée sous des angles divers, c'est principalement la répartition du temps qui retient le plus l'attention des acteurs du système éducatif et qui fait débat comme c'est le cas aujourd'hui avec la suppression du samedi matin à l'école primaire. Nous nous proposons dans ce texte de contribuer à ce débat sur l'organisation du temps scolaire en mobilisant une approche qui tentera de faire apparaître les enjeux, principalement de nature pédagogique, relatifs à cette question. La question du temps scolaire peut s'aborder sous l'angle de plusieurs disciplines qui utilisent des paradigmes spécifiques, il peut alors s'avérer heuristique de les mettre en perspective, notamment pour tenter d'exposer les conditions d'une utilisation optimale du temps scolaire à l'école primaire. Ce questionnement est en effet de toute première importance sur le plan pédagogique car le temps reste la ressource principale qui structure toutes les activités éducatives et qui est l'ingrédient incontournable de toute phase d'apprentissage.

Le cœur de la problématique concerne bien les conséquences de la distribution et de l'usage du temps scolaire sur les élèves. Plus largement, la question du temps scolaire est en relation directe avec d'autres questions essentielles comme celle du traitement de la difficulté scolaire, et même plus généralement encore, celle de l'efficacité des pratiques d'enseignement (Attali, Bressoux, 2002). Dans une première partie de ce texte, nous rendrons compte des principaux résultats mis en évidence par les études sur l'efficacité du temps d'enseignement et nous nous intéresserons dans une seconde partie aux travaux liés à la problématique de l'organisation du temps scolaire et aux rythmes d'apprentissage des élèves.

Les recherches qui se sont intéressées au temps d'enseignement sont nombreuses et majoritairement le fait de chercheurs américains, elles ont fait l'objet de plusieurs synthèses en langue anglaise (Bloom, 1974 ; Smyth, 1985), celles en langue française sont plus rares (Delhaxhe, 1997). De manière schématique, la notion de temps scolaire peut être examinée sous deux aspects complémentaires. Le premier est de nature quantitative et vise à étudier le volume de temps offert aux élèves et sa répartition au cours de l'année, de la semaine et de la journée. Le second aspect est de nature qualitative à travers la relation entre les contenus des activités d'enseignement et les apprentissages des élèves. Le modèle d'analyse du temps d'enseignement proposé par Smyth (1985) distingue les différents niveaux d'analyse possibles en articulant ces deux aspects quantitatifs et qualitatifs. Un premier niveau de ce modèle se limite à la quantité officielle de temps d'enseignement, le second se centre sur la quantité d'instruction reçue par l'élève, celle-ci pouvant différer de la précédente, notamment du fait des absences des enseignants et des élèves. Le niveau suivant examine le temps effectivement alloué au contenu des activités scolaires. Les deux derniers niveaux de ce modèle concernent la dimension qualitative du temps avec le temps d'engagement de l'élève sur la tâche (lié à l'attention de l'élève) et enfin le temps d'apprentissage académique (ALT¹) qui peut être considéré comme la rentabilité du temps d'engagement sur les apprentissages. Ce modèle d'analyse permet de considérer l'ensemble des dimensions du temps d'enseignement allant d'une approche globale et institutionnelle à une approche ciblée sur les comportements des élèves.

Nous n'avons pas l'ambition ici de présenter une synthèse des travaux sur le temps scolaire, nous nous limiterons à examiner les différents niveaux d'analyse pour nourrir notre réflexion sur la question de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire.

¹ ALT : Academic Learning Time.

Dans un premier temps, une perspective comparative de nature temporelle et spatiale fournit un cadre général sur la situation française au niveau de l'école primaire sur le plan purement quantitatif, en termes de durée de l'année scolaire. Un constat s'impose quand on examine l'évolution du nombre d'heures de classe par an sur une longue période (graphique 1). Depuis cent ans, la durée de l'année scolaire a été divisée par 1,5 passant de 1338 heures au début du XX^{ème} siècle à un nombre théorique de 864 heures aujourd'hui² (840 heures si l'on tient compte des jours fériés). Cette diminution du nombre annuel d'heures d'enseignement correspond à une diminution du nombre de jours d'école (par l'augmentation des jours de congé) et, de fait, à la baisse du nombre d'heures dans la semaine : passage à 27 heures en 1969, puis à 26 heures en 1989³. On notera par ailleurs, que depuis cette date on relève une dissociation entre le temps des élèves et celui des enseignants qui bénéficient d'un temps spécifique pour des activités de concertation pédagogique notamment. Depuis 2009, la durée hebdomadaire d'enseignement s'est encore réduite à 24 heures pour les élèves qui n'éprouvent pas de difficulté.

Un élément est également à souligner dans cette évolution temporelle qui témoigne d'une transformation de l'école et de l'utilisation du temps scolaire. Si l'organisation pédagogique des classes reposait jusque dans les années quatre-vingt sur le schéma traditionnel un maître / une classe, l'enseignant n'est plus le seul aujourd'hui à intervenir auprès des élèves puisque de nombreux intervenants extérieurs prennent en charge des activités sportives, artistiques, culturelles et scientifiques. On pourrait aussi ajouter la participation d'autres enseignants pour des disciplines comme les nouvelles technologies ou les langues vivantes. Cela a pour conséquences possibles des contraintes plus fortes pour l'enseignant dans la gestion de son temps, car une partie du temps prescrit n'est plus uniquement de son ressort.



Graphique 1 : Evolution du nombre d'heures d'enseignement à l'école primaire depuis 1910

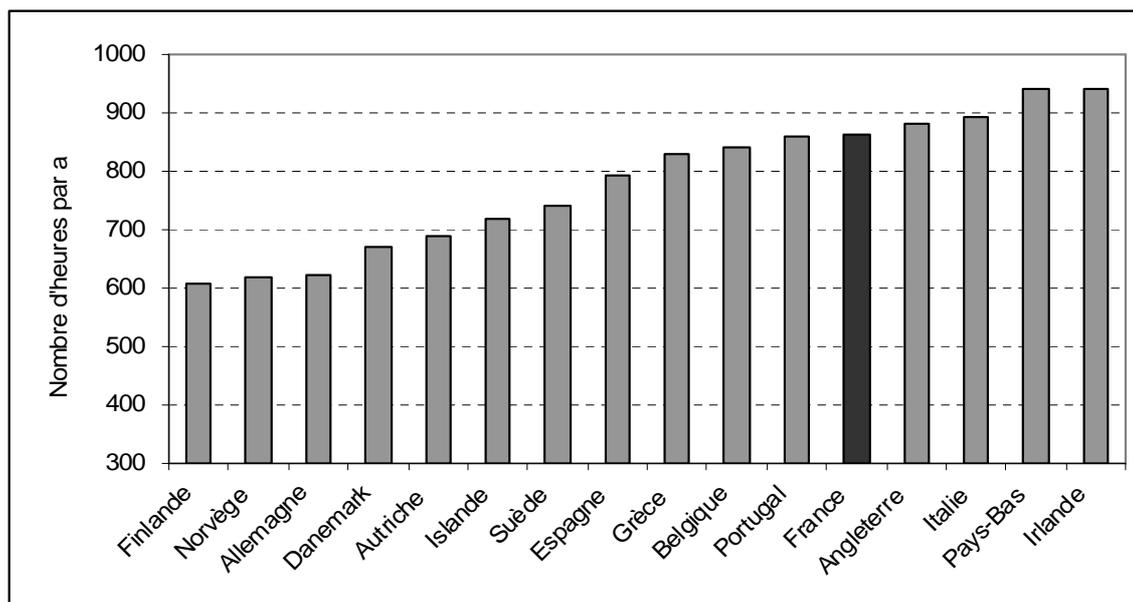
Enfin, ces dernières années ont vu le développement des activités périscolaires et de l'accompagnement éducatif qui vient s'ajouter à l'emploi du temps scolaire ordinaire des enfants.

Le temps scolaire s'est donc modifié profondément, non seulement sur le plan quantitatif en termes de volume, mais aussi sur un plan plus qualitatif en termes d'utilisation par les enseignants et les élèves. Si l'on observe à présent la situation de l'école française dans un contexte géographique, on constate en premier lieu une grande variété des situations d'un pays à l'autre avec des durées d'enseignement très variables (OCDE, 2008).

² Il n'est pas tenu compte dans ce calcul des 60 heures attribuées dans le cadre de l'aide personnalisée.

³ Dans les faits, le passage aux 26 heures a eu comme conséquence sur les écoliers de bénéficier d'un samedi matin libéré toutes les trois semaines.

Les pays qui présentent les plus faibles durées d'enseignement pour les élèves âgés de 7 à 8 ans sont la Finlande (608 heures,) la Norvège (620 heures), l'Allemagne (622 heures). En revanche, des pays comme les Pays-Bas (940 heures), l'Italie (891 heures), l'Irlande (941 heures) ou encore l'Angleterre (880 heures) affichent des durées supérieures à celles de la France (graphique 2).



Graphique 2 : Nombre d'heures d'enseignement pour les élèves de 7-8 ans en Europe

(Source des données : OCDE, 2008, regards sur l'éducation)

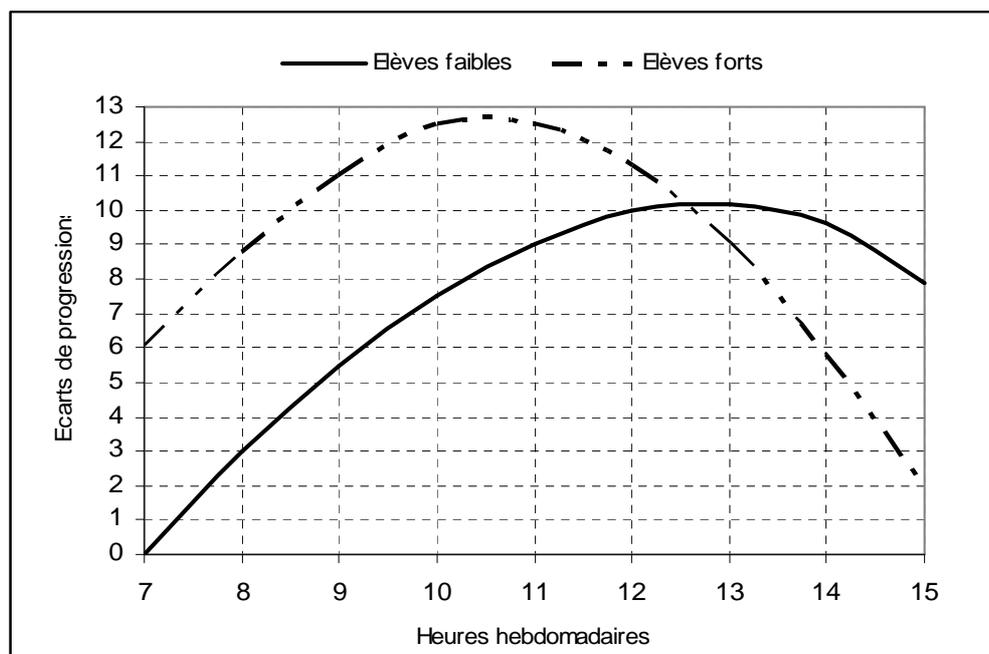
Une première mesure de l'efficacité du temps sur les élèves peut donc déjà être réalisée en mettant en correspondance les durées globales du temps d'enseignement et la réussite des élèves. Il s'agit alors de tester empiriquement la relation qui pourrait paraître évidente entre la quantité de temps et les résultats sur les élèves. A ce niveau global d'analyse, les études internationales ne parviennent pourtant pas à établir des relations stables entre ces deux éléments (Husén, 1972). Les pays qui prescrivent le plus d'heures d'enseignement au fonctionnement de leur système éducatif ne sont donc pas forcément ceux qui ont les meilleurs résultats. En ce qui concerne spécifiquement la France, il n'est pas possible de tester cette relation en examinant les effets de la réduction du temps sur la qualité de l'école, les comparaisons temporelles sont difficiles car les données sont rares et la baisse des performances des élèves au cours de ces deux dernières décennies (M.E.N., 2008) ne permet pas de prouver que la réduction du temps scolaire en est la cause principale. Il est certain que le temps officiel (celui prescrit par les textes) ne fournit qu'une mesure imparfaite du temps effectif d'enseignement pour les élèves et il n'est pas surprenant que l'on ne détecte pas de relation entre la quantité de temps et les résultats des élèves à ce niveau très général.

A un niveau d'analyse inférieur, beaucoup de travaux se sont intéressés à la relation entre le temps alloué aux disciplines et les apprentissages des élèves. Les recherches les plus significatives ont été conduites dans le contexte anglo-saxon et fournissent des résultats parfois contradictoires. Si certaines recherches mettent en évidence le lien entre le volume d'heures alloué à une discipline et les apprentissages des élèves (Stallings, Kaskowitz, 1974 ; Harnischfeger, Wiley, 1977), d'autres ne confirment pas ces résultats (Lee et al., 1981).

La méthodologie mise en œuvre peut expliquer le fait que certaines études ne peuvent établir de relation statistique entre le temps alloué et les résultats scolaires ; en effet, la mesure de ce temps est souvent imprécise car basée principalement sur les déclarations des enseignants sur la base de questionnaires et rarement le fait d'observations minutieuses dans les classes.

Les études françaises menées à ce même niveau d'analyse sont beaucoup plus rares, elles permettent toutefois de mettre en évidence de fortes relations entre temps alloué et apprentissages des élèves, elles ont également le mérite d'apporter des éléments directement utilisables pour alimenter notre réflexion sur l'utilisation du temps à l'école primaire. Enfin, elles explorent une dimension tout à fait importante sur l'utilisation du temps par les enseignants, à savoir les arbitrages réalisés entre les différentes disciplines, sachant que ces arbitrages ont des effets visibles sur les progressions des élèves. Une première recherche (Suchaut, 1996) effectuée dans des classes de grande section de maternelle et de CP, sur la base de grilles budget-temps, met déjà en évidence des écarts considérables dans l'utilisation du temps par les enseignants. Ainsi, au CP, le temps hebdomadaire consacré à la lecture varie entre 7,4 heures et 15,6 heures, celui accordé aux mathématiques de 3,2 à 7,1 heures et moins de 10% des enseignants respectent les horaires prescrits par les textes officiels. Ces résultats sur la variété dans la gestion du temps confirment d'autres constats effectués à ce même niveau de scolarité (Fijalkow, Fijalkow, 1993), en fin d'école primaire (Arnoux, 2004 ; Aubriet-Morlaix, 1999) et au collège (Thaurel-Richard, Sublet, 1998 ; Borréani et al., 2000). D'autres travaux ont mis en évidence, à partir d'observations précises réalisées dans des classes de l'école élémentaire (CE2) des différences très importantes d'un enseignant à l'autre dans le temps de travail quotidien disponible pour les élèves : jusqu'à 1 heures et 30 minutes entre les classes extrêmes (Altet et al., 1994, 1996). La gestion différenciée du temps d'enseignement témoigne ainsi de la distance souvent grande entre curriculum prescrit et curriculum réel (Perrenoud, 1984). Il est également intéressant de constater que ces différences dans l'allocation de temps entre les disciplines sont très faiblement expliquées par les caractéristiques classiques du contexte scolaire ; l'enseignant serait donc l'arbitre principal dans ce domaine (Suchaut, 1997).

Dans cette recherche française (Suchaut, 1996), les différences d'allocation de temps exercent un impact pédagogique non négligeable et des relations fortes mais non linéaires sont détectées entre le nombre d'heures allouées à une discipline (français et mathématiques) et les progressions des élèves en cours d'année scolaire. Ainsi, au CP, l'augmentation du temps consacré à la lecture s'accompagne de meilleurs acquis des élèves dans ce domaine mais avec des effets de seuil qui varient en fonction du niveau initial des élèves : 11 heures pour les élèves forts et 13 heures pour les élèves faibles (graphique 3). Il existe donc bien un effet différencié du temps alloué sur les progressions : les élèves faibles ayant besoin de davantage de temps pour apprendre et cela n'est pas sans incidences en matière d'organisation pédagogique.



Graphique 3 : Effets différenciés du temps de lecture sur les progressions au CP (Suchaut, 1996)

Une seconde recherche (Aubriet-Morlaix, 1999), reprenant la même méthodologie au niveau du CM2, identifie des relations de même nature mais elle met aussi en évidence un effet durable du temps alloué. Le temps consacré au français et en mathématiques pendant l'année de CM2 exerce aussi une influence positive sur les acquis des élèves mesurés à la fin de la 6^{ème} au collège. Ces deux recherches françaises mettent également en œuvre des principes méthodologiques économiques pour proposer des modèles d'optimisation du temps scolaire (Perrot, 1987) qui mesurent les effets sur les élèves des différents arbitrages effectués par les enseignants dans l'allocation du temps aux disciplines. L'étude de la dimension quantitative du temps d'enseignement montre bien qu'au-delà du volume de temps en lui-même, c'est davantage l'utilisation qui en est faite par les enseignants, mais aussi et surtout par les élèves qui a de l'importance.

Des études françaises (Altet et al. 1994, 1996) ont permis de mesurer le temps d'implication de l'élève sur des tâches d'apprentissage. Plusieurs constats découlent des résultats de ces études. En premier lieu, il ressort que le taux d'implication de l'élève sur la tâche est proportionnel à son niveau scolaire, ce sont les élèves les plus forts qui présentent un taux d'implication le plus élevé (80%) alors que les élèves moyens et les plus faibles affichent respectivement des performances de 72,5 et 66%. En second lieu, les auteurs ne relèvent pas de différences de taux d'implication selon la discipline considérée. Un troisième constat a trait aux forts écarts observés entre les classes avec des taux moyens d'implication pour les élèves faibles pouvant varier de 50 à 90% d'une classe à l'autre. Enfin, les études françaises vont dans le même sens que les travaux américains (étude BTES : *beginning teacher evaluation study*), à savoir que les taux d'implication des élèves sont indépendants des mesures de temps disponible pour le travail (Attali, Bressoux, 2002).

Cette dernière constatation sur la variabilité dans l'utilisation du temps par les élèves nous invite à mentionner des travaux anciens qui s'intéressent aux facteurs qui déterminent le degré d'apprentissage des élèves, le temps étant considéré comme la dimension centrale. Le modèle de Carroll (1963) considère qu'un apprenant ne peut réussir son apprentissage sur une tâche donnée que s'il consacre la quantité de temps dont il a besoin pour maîtriser les compétences nécessaires à la réalisation de la tâche. Carroll exprime son modèle par une formule qui mesure le degré d'apprentissage pour un élève sur une tâche sous la forme du rapport de la quantité de temps que l'apprenant consacre réellement à la tâche (défini par le temps alloué par le professeur pour l'enseignement et la persévérance de l'élève) sur la quantité de temps totale dont il a besoin, celle-ci étant basée sur la qualité de l'instruction, la capacité de l'élève à comprendre l'instruction et les aptitudes de l'élève (Carroll, 1963). Le modèle de Carroll a été repris plus tard dans les célèbres travaux de Bloom sur la pédagogie de maîtrise (Bloom, 1974) dont une des idées centrales est que tout élève peut réussir son apprentissage à un certain degré s'il dispose du temps, de l'aide et de la motivation nécessaire.

Ces approches psychologiques et pédagogiques du temps d'enseignement ont ouvert la voie à des recherches qui ont exploré le dernier niveau du modèle proposé par Smyth (1985). La vaste recherche évaluative sur le maître débutant BTES (*beginning teacher evaluation study*) a permis d'explorer le concept de temps d'apprentissage académique (ALT : *academic learning time*). Quatre composantes alimentent ce concept : le temps alloué par l'enseignant aux matières scolaires, l'engagement de l'élève dans cet enseignement, le degré de correspondance entre les résultats des élèves et la matière enseignée par le maître et le degré de succès constaté au cours des interactions pendant cet enseignement (Delhaxhe, 1997). Plusieurs facteurs exercent une influence positive sur l'ALT : la décomposition de l'enseignement en petites unités, la clarté des objectifs, le haut niveau d'implication de l'enseignant, les feedbacks correctifs (Delhaxhe, 1997). Toute une série de recherches s'est développée à la suite de la BTES qui ont mis en évidence l'influence positive de différents facteurs pédagogiques sur les variations du temps d'engagement, notamment pour les élèves faibles : l'enthousiasme de l'enseignant (Bettencourt et al., 1983), les activités en grand groupe (Ross, 1984) ou encore les interactions dans la classe (Veenman et al., 1988). Ce rapide et incomplet survol des travaux centrés sur le temps scolaire montre bien la nécessité de considérer le temps scolaire sous des dimensions multiples, il met aussi l'accent sur le fait que c'est principalement l'utilisation que fait l'élève de ce temps qui est déterminante pour l'efficacité des apprentissages.

Il convient à présent de s'intéresser à un aspect complémentaire du temps scolaire, à savoir sa répartition dans l'année, la semaine et la journée. On soulignera tout d'abord l'ambiguïté du terme « rythmes scolaires » qui renvoie à deux notions distinctes. Il y a tout d'abord une dimension exogène à l'élève avec les rythmes fixés par l'institution (emplois du temps et calendriers scolaires) puis une dimension endogène avec les rythmes physiologiques de l'élève (INSERM, 2001). Cette question de l'organisation du temps scolaire est tout à fait d'actualité dans le contexte de l'école primaire française avec deux mesures qui agissent directement sur le temps de l'enfant, à savoir la suppression du samedi matin et la mise en place de l'aide personnalisée aux élèves en difficulté. Depuis la rentrée 2009, les écoles primaires fonctionnent très majoritairement sur 4 jours ce qui a pour conséquence de réduire le temps scolaire à 24 heures par semaine pour les élèves qui ne sont pas pris en charge en aide personnalisée. En effet, une nouvelle mesure dégage 60 heures par an à destination d'une population d'élèves qui éprouve des difficultés. Ces 60 heures peuvent être consacrées à des activités directes auprès des élèves, mais aussi être attribuées au temps d'organisation correspondant à ces activités, la répartition n'étant pas clairement indiquée par l'institution. Il n'est pas possible de chiffrer précisément la durée de la semaine scolaire pour un élève pris en charge par l'aide personnalisée dans le sens où cette prise en charge ne peut être que ponctuelle sur l'année. En revanche, cette mesure a des conséquences bien réelles sur le temps journalier puisque le temps d'aide personnalisée s'ajoute aux 5 heures habituelles et est programmée à l'initiative des équipes pédagogiques, soit le matin, soit pendant la pause méridienne, soit en fin d'après-midi. Le rappel des résultats des travaux concernant les rythmes scolaires peut alors servir à alimenter la réflexion sur cette nouvelle organisation de la semaine.

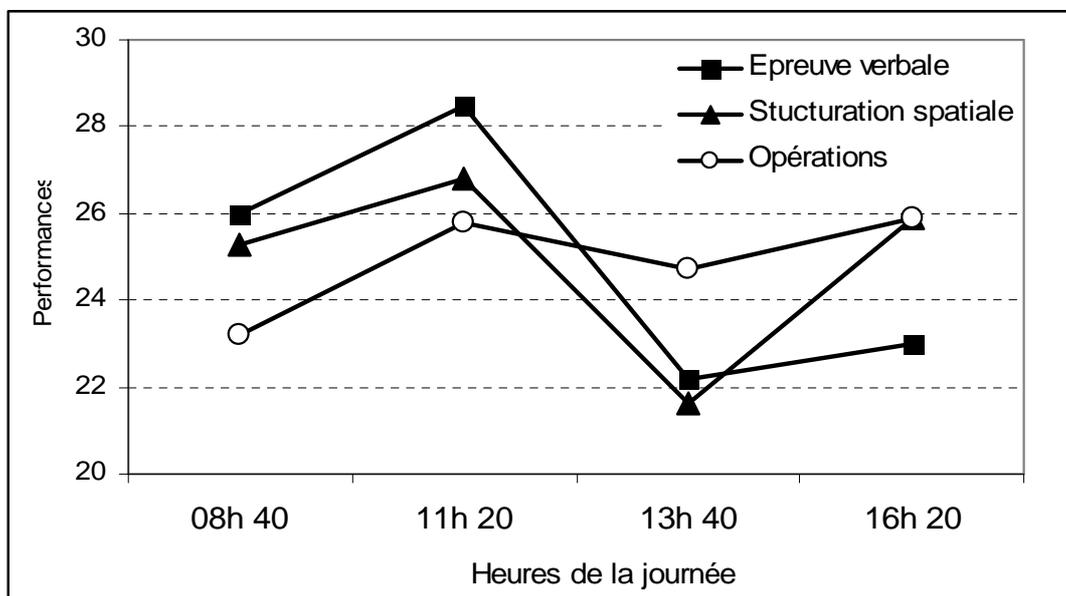
Deux catégories de recherches peuvent être distinguées dans le contexte français. Il existe tout d'abord des recherches expérimentales (ou cliniques) réalisées par les chronobiologistes et les chronopsychologues qui étudient les effets de l'organisation du temps sur des dimensions physiologiques et psychologiques des élèves. Il existe également des travaux, certes peu nombreux, réalisés en Sciences de l'éducation (que l'on qualifiera d'études évaluatives) qui tentent d'évaluer l'impact d'organisation du temps alternatives sur les acquisitions des élèves. Il est clair que ces deux types de recherches utilisent des méthodologies distinctes et ciblent des effets différents ce qui ne permet pas de rapprocher directement leurs résultats, ceux-ci n'ont pas été produits dans les mêmes contextes et n'ont pas le même degré de précision. On retrouve ici la distinction classique entre les méthodes expérimentales et les méthodes corrélationnelles. Plusieurs difficultés méthodologiques sont à souligner au niveau de la démarche expérimentale (INSERM, 2001). La classe n'est pas un laboratoire, mais un environnement naturel qu'il n'est pas possible de manipuler pour des raisons évidentes relevant de l'éthique. En outre, la répétition d'une même épreuve, la même journée entraîne un processus d'apprentissage de la part des élèves qui peut masquer les variations périodique de l'activité intellectuelle (p.51). Au niveau des études évaluatives, les limites inhérentes à cette approche sont bien connues, à savoir la difficulté à isoler précisément l'influence d'un facteur spécifique et l'imprécision des mesures réalisées.

Les études évaluatives concernent essentiellement la comparaison entre plusieurs organisations du temps dans la semaine. On citera tout d'abord une étude qui a comparé 4 modes organisationnels hebdomadaires : 1) 4 jours de 6 heures, 2) 4 jours de 6 heures et demie, 3) 9 demi-journées dont le samedi matin, 4) 9 demi-journées dont le mercredi matin (Devolvé, Davila, 1996). Les résultats mesurés sur les performances mnésiques des élèves montrent que l'organisation en 4 journées de 6 heures et demie semble la plus perturbante pour les processus de mémorisation. Une autre étude (Devolvé, Jeunier, 1999) teste l'influence de la durée du week-end (2 jours ou un jour et demi) sur les performances mnésiques d'élèves de l'école primaire tout au long de la journée du lundi. Les résultats montrent que les performances en mémoire (taux de rappel et profondeur du stockage d'informations) sont meilleures après une interruption d'un jour et demi qu'après une coupure de 2 jours. L'impact de la semaine de 4 jours sur les progrès scolaires entre le CE2 et la sixième a fait l'objet d'une évaluation spécifique (Brizard et al., 1994). A catégorie sociale donnée, on ne relève aucun effet significatif de la semaine de 4 jours en référence à la semaine de 5 jours. D'autres études ont évalué différents modalités locales d'aménagement du temps scolaire en lien avec les activités périscolaires. Il ressort de ces travaux que les différents aménagements du temps de l'enfant ne font que peu de différence au niveau des acquisitions des élèves (Huguet et al. 1997 ; Bianco, Bressoux, 1997 ; Bressoux et al. 1998 ; Abernot et al., 1998).

Une recherche menée en zone d'éducation prioritaire montre toutefois que les enfants soumis à un aménagement du temps scolaire incluant des activités périscolaires présentent un profil de rythmicité intellectuelle classique et un comportement plus stable (Testu, 1999).

Cette dernière référence nous conduit à rendre compte des études cliniques qui se centrent sur les aspects chronobiologiques et chronopsychologiques. Un premier élément à rappeler concernant les rythmes de l'enfant est qu'il existe une grande variabilité interindividuelle pour des enfants d'une même classe d'âge au niveau de la durée du sommeil ; en d'autres termes, il y a des gros et des petits dormeurs. Un second élément, relativement trivial est que les besoins en sommeil nocturne des enfants diminuent avec l'âge ; à titre d'illustration, à l'âge de 4 ans, la durée moyenne est de 11 heures 30 minutes et elle passe à 8 heures et 20 minutes à l'âge de 17 ans. Il faut savoir qu'en France, en période scolaire, un enfant sur deux (chez les élèves de 6-7 ans) subit un réveil provoqué (INSERM, 2001). Ces deux premiers constats qui rappellent les contraintes biologiques liées au sommeil ont des implications au niveau social car tous les enfants ne bénéficient pas d'un environnement familial leur permettant de respecter ces besoins naturels et cela est d'autant plus regrettable que les enfants sont jeunes.

Sur la question des rythmes journaliers, une synthèse d'études conduites dans plusieurs pays d'Europe (Montagner, Testu, 1996) utilisant une méthodologie conséquente en matière d'observation confirme des résultats à présent robustes. La vigilance des enfants est faible en début de matinée et en début d'après-midi suivie d'une augmentation au cours de chaque demi-journée. L'augmentation de cette vigilance influence positivement les performances intellectuelles alors que parallèlement, les contraintes biologiques deviennent plus faibles (fatigue, tension artérielle etc...). Le schéma est donc le suivant : le niveau de vigilance et les performances progressent du début jusqu'à la fin de la matinée scolaire, s'abaissent après le déjeuner, puis progressent à nouveau au cours de l'après-midi (INSERM, 2001). Toutefois, pour les enfants les plus jeunes (maternelle et CP), la reprise de l'activité intellectuelle l'après-midi reste faible. Le graphique 4 illustre le profil des performances des élèves à différents moments de la journée. On notera par ailleurs, que ce profil s'observe dans d'autres pays chez des populations d'enfants comparables (Testu, 1994).



Graphique 4 : Variations journalières des performances d'élèves de 10-11 ans à 3 épreuves d'après Testu (1994), INSERM, 2001, p. 54.

Sur le plan des rythmes hebdomadaires, dans une semaine scolaire de 4 jours et demi de classe (dont le samedi matin), les enfants de CP sont les plus performants le jeudi après-midi alors que pour les enfants plus âgés, c'est le vendredi matin qui est la meilleure demi-journée. La coupure du week-end se ressent le lundi mais aussi le samedi matin pour tous les élèves et avec plus d'intensité pour les élèves les plus jeunes (Testu, 1979).

Des études effectuées dans des pays où les jours de congé ne sont pas les mêmes que dans le monde occidental, indiquent que les « bons » et les « mauvais » jours de performances des élèves sont différents, cela tend à montrer que les variations hebdomadaires ne dépendent pas uniquement de l'âge des élèves, mais aussi de l'aménagement du temps scolaire : « à la différence des fluctuations journalières, les variations hebdomadaires de l'activité intellectuelle seraient plus le reflet de l'aménagement du temps que d'une rythmicité endogène propre à l'élève » (INSERM, 2001, p. 62)

Un phénomène particulièrement intéressant pour notre problématique est que l'organisation de la semaine sur 4 jours peut perturber la rythmicité journalière évoquée précédemment. On assiste dans ce cas à une rythmicité inversée qui témoignerait d'une désynchronisation et qui aurait pour conséquence une baisse du niveau de performance en fin de demi-journée (Delvolvé, Davila, 1996 ; Fotinos, Testu, 1996). La semaine de 4 jours aurait, en outre, des effets négatifs plus accentués dans les zones d'éducation prioritaire, notamment pour les enfants qui ne bénéficieraient pas d'activités péri ou extra-scolaires, la rythmicité intellectuelle journalière s'accompagne en effet d'une diminution significative du niveau de performance pour les élèves concernés (Testu et al., 1998).

Si l'on considère à présent l'organisation du temps sur l'année scolaire, les spécialistes des rythmes de l'enfant comme Hubert Montagner ou François Testu, ont des discours concordants sur la question en déclarant que cette organisation répond davantage à des intérêts sociaux et économiques qu'aux besoins des élèves. Les recherches montrent déjà que certaines périodes de l'année sont plus difficiles que d'autres : celle de la Toussaint et celle de février-mars. Ces périodes correspondent à des moments où les enfants sont le plus souvent malades ou fatigués. Comme une durée de 8 jours est nécessaire pour s'habituer à un changement de rythme quotidien, les vacances placées à ces périodes de l'année doivent s'étaler sur au moins 2 semaines, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui pour les vacances de la Toussaint. Sur l'ensemble de l'année scolaire, le principe de l'alternance de 7 semaines de classe de deux semaines de repos semble être un moyen de respecter les besoins des enfants. Or, pour des raisons sociales et économiques le partage en 3 zones de vacances rend ce principe inapplicable ; par ailleurs, selon les mêmes spécialistes, la durée des congés d'été apparaît trop longue. Des travaux d'un autre type réalisés par des sociologues ont aussi montré que des inégalités des connaissances et de compétences entre élèves se créaient pendant cette période (Jarousse, Leroy-Audouin, Suchaut, 1999 ; Tronçin, 2005).

En conclusion à cette réflexion sur l'utilisation et l'organisation du temps scolaire, plusieurs points peuvent être soulignés qui ont une utilité certaine pour la politique éducative. Une idée majeure est déjà que le temps doit être considéré comme la ressource centrale pour les apprentissages des élèves, sachant que sa dimension qualitative est plus importante que sa dimension quantitative : c'est bien l'usage que l'élève peut faire du temps et non seulement son volume qui détermine l'efficacité pédagogique. A ce titre, l'enseignant exerce bien évidemment un rôle majeur dans les choix d'allocation de temps entre les activités et une compétence professionnelle essentielle est de pouvoir mobiliser l'élève sur la tâche. Une deuxième idée qui concerne plusieurs aspects évoqués dans ce texte est la nécessité d'établir des conditions d'enseignement qui prennent en compte la diversité des élèves. Celle-ci s'exprime par les différences d'âge, de milieu social et de développement. L'organisation du temps scolaire devrait donc être adaptée à cette diversité, à la fois en termes de différence d'âge (et ne pas considérer de la même façon les élèves de 6 ans comme ceux de 11 ans) et en termes de respect des rythmes d'apprentissage pour des élèves d'une même classe d'âge.

Les études réalisées sur les effets de l'organisation du temps scolaire montrent que le modèle français de l'école primaire est loin d'être adapté aux rythmes biologiques des enfants : des congés mal répartis au cours de l'année scolaire, des journées beaucoup trop longues, des séquences d'apprentissage pas toujours bien placées dans la journée. La mise en place de l'aide personnalisée amplifie encore ce phénomène en augmentant la durée des journées de classe et, si elle est programmée à des horaires inadaptés aux rythmes des élèves, nuit certainement à son efficacité déjà incertaine (Suchaut, 2009).

Une organisation du temps qui tiendrait compte des résultats des recherches dans ce domaine limiterait le temps d'enseignement à une vingtaine d'heures jusqu'au CE2 avec des journées moins longues. Cela aurait pour conséquence d'organiser la semaine sur 4 jours et demi ou 5 jours et de réduire la durée des congés d'été d'une ou 2 semaines. Les séquences d'apprentissage devraient être placées à des moments où les élèves sont les plus réceptifs, il faudrait donc prévoir une mise en route progressive des activités en début de matinée et les débuts d'après-midi devraient être consacrés à des activités non scolaires. Cette organisation implique bien évidemment une coordination étroite entre les acteurs éducatifs au niveau local pour une articulation entre les temps scolaires et périscolaires.

Même si l'organisation du temps ne suffit sans doute pas en elle-même à améliorer la qualité de notre école et à réduire la difficulté scolaire, cela peut être néanmoins un levier d'action efficace pour réduire les inégalités entre élèves. En outre, une réflexion approfondie sur l'organisation du temps débouche, de fait, sur des actions touchant la dimension qualitative du temps d'apprentissage des élèves, dimension centrale sur le plan de l'efficacité pédagogique.

Bibliographie

Abernot Y., Marquet P., Remigny M.J., Triby E. (1998). <i>L'expérimentation de l'aménagement des rythmes scolaires à Strasbourg (1996-98)</i> . Rapport final, université Louis-Pasteur.
Altet M., Bressoux P., Bru M., Lambert C. (1994). Étude exploratoire des pratiques d'enseignement en classe de CE2, <i>Les dossiers d'éducation et formations</i> , 44.
Altet M., Bressoux P., Bru M., Lambert C. (1996). Étude exploratoire des pratiques d'enseignement en classe de CE2 : Deuxième phase, <i>Les dossiers d'éducation et formations</i> , 70.
Arnoux M. (2004). <i>Une étude sur l'activité de l'enseignant en situation interactive : observation de la gestion et de l'organisation du temps dans des classes de CM1</i> , Thèse de Doctorat, Université Pierre Mendès France, Grenoble.
Attali A., Bressoux P. (2002), <i>L'évaluation des pratiques éducatives dans les premier et second degrés</i> . Rapport établi à la demande du haut conseil de l'évaluation de l'école.
Aubriet-Morlaix S. (1999), <i>Essai sur l'allocation et l'optimisation du temps scolaire</i> , Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université de Bourgogne, Dijon.
Bettencourt E. M ; Gillett M. H. ; Gall M. D. , Hull R. E. (1983). – « Effects of teacher enthusiasm training on student on task behavior and achievement », <i>American Educational Research Journal</i> , n°20, p. 435-350.
Bianco M., Bressoux P. (1997). <i>Les effets d'un aménagement du temps scolaire. L'expérience du canton de Monestier de Clermont</i> . Rapport de recherche 1re phase, université Pierre- Mendes-France.
Bloom B. S. (1974). – « Time and Learning ». <i>American Psychologist</i> , n°29, p. 682-688.
Borréani , J., Tavignot, P., Verdon, R. (2000). <i>Pratiques d'enseignement des mathématiques observées en classe de sixième</i> . CRDP de Haute Normandie.
Bressoux P., Bianco M., Arnoux M. (1998) <i>Les effets d'un aménagement du temps scolaire. L'expérience du canton de Monestier de Clermont</i> . Rapport final, université Pierre-Mendes-France .
Brizard A., Desclaux A., Salva D. (1994). La semaine de 4 jours de classe. <i>Les Dossiers d'éducation et formations</i> 1994, 37 : pp. 1-26
Carroll J.B. (1963). A Model of School Learning. <i>Teachers College Record</i> , vol. 64, n°8, p. 723-733.
Delhaxhe A. (1997). – Le temps comme unité d'analyse dans la recherche sur l'enseignement. <i>Revue Française de Pédagogie</i> , N°118, pp.107-125.
Dessus P. (2002). Les effets de la planification sur l'activité de l'enseignant en classe, in P. Bressoux (ed.), <i>Les stratégies de l'enseignant en situation d'interaction : rapport pour Cognitique</i> , pp. 19-33.
Delvolvé N., Davila W. (1996). Les effets de la semaine de quatre jours sur l'élève. <i>Enfance</i> 1996, N°5, pp 400-407.
Delvolvé N., Jeunier B. (1999). Effets de la durée du week-end sur l'état cognitif de l'élève en classe au cours du lundi. <i>Revue Française de Pédagogie</i> 1999, N°126, pp.111-117.
Fijalkow J., Fijalkow E. (1993). <i>Lecture-écriture : les pratiques pédagogiques au cours préparatoire</i> . Rapport pour la DEP, Université de Toulouse le Mirail.
Harnischfeger A., Wiley D. E. (1977). <i>Time allocations in 5th grade reading</i> , Paper presented to the Annual Meeting of the American Educational Research Association, New York.

Fotinos G., Testu F. (1996). <i>Aménager le temps</i> . Hachette, Paris.
Huguet G., Touitou Y., Reinberg A. (1997). Morning versus afternoon gymnastic time and diurnal and seasonal changes in psychophysiological variables of school children. <i>Chronobiol Int</i> 1997, N°14 , pp 371-384
Husén T. (1972). – « Does More Time in School Make a Difference? », <i>The Education Digest</i> , september, p. 10-14.
INSERM (2001). Rythmes de l'enfant. De l'horloge interne aux rythmes scolaires. Rapport pour la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des professions indépendantes (CANAM). Les éditions INSERM. Paris. 106 p.
Jarousse J.P., Leroy-Audouin C., Suchaut B. (1999). Les vacances d'été nuisent-elles aux acquisitions scolaires ? <i>Carrefours de l'éducation</i> , N°8, pp. 2-25.
Lee D. ; Carriere R. ; MacQueen A. ; Poynor L. , Rogers M. (1981). <i>Successful practices in high-poverty schools</i> . Technical Report No. 16, from The Study of the Sustaining Effects of Compensatory Education on Basic Skills, System Development Corporation, Santa Monica.
Martineau S., Gauthier C., Desbiens, J. F. (1999), La gestion de classe au cœur de l'effet enseignant, <i>Revue des Sciences de l'Éducation</i> , 25 (3), pp. 467-496.
M.E.N. (2008). Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007. <i>Les notes d'information</i> . D.E.P.P - N°8.38 décembre 2008.
Montagner H., testu F., (1996). Rythmicités biologiques, comportementales et intellectuelles de l'élève au cours de la journée scolaire. <i>Pathol Biol</i> 1996, N°44, pp. 1-15.
OCDE (2008). Regards sur l'éducation 2008 : les indicateurs de l'OCDE. OCDE, 2008.
Perrenoud P. (1984). <i>La fabrication de l'excellence scolaire</i> . Genève, Droz.
Perrot J. (1987). <i>L'influence de l'utilisation du temps sur la réussite scolaire : une revue de la littérature</i> . IREDU Dijon / LABREV. Université du Québec, Montréal, document de travail.
Ross R.P. (1984). Classroom Segments. The Structuring of School Time. In: Anderson L.W. (ed) <i>Time in School Learning: Theory, Research and Practice</i> . London: Croom Helm.
Smyth W.J. (1985). – « Time and School Learning », p. 5265-5272 in T. Husén, <i>International Encyclopedia of Education</i> , Oxford: Pergamon Press.
Stallings J. , Kaskowitz D. (1974). – « Follow-through classroom observation evaluation, 1972-3 », Stanford Research Institute, Menlo Park, California.
Suchaut B. (1996). La gestion du temps à l'école primaire : diversité des pratiques et effets sur les acquisitions des élèves, <i>L'année de la Recherche en Education</i> , pp.123-153.
Suchaut B. (1997). <i>Les compétences des enseignants: une question de temporalité ?</i> Communication au colloque : Pédagogies de médiation : les compétences. C.R.U.I.S.E. de Poitiers. Poitiers les 28 et 29 septembre 1997, Actes du colloque
Suchaut B. (2009). L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs. Communication aux 2èmes rencontres nationales sur l'Accompagnement. St Denis, 4 et 5 avril 2009. 16 p. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/37/67/62/PDF/09002.pdf
Testu F. Les rythmes scolaires, étude sur les variations de performances obtenues à des épreuves d'addition et de barrage par des élèves de CP, CE 2, CM 2, durant la journée et la semaine scolaire. <i>Revue Française de Pédagogie</i> 1979, 47 : 48-58.
Testu F. (1988). Apprentissage et rythmicité scolaire. <i>Travail humain</i> , vol. 51, n°4, pp. 363-376.
Testu F. (1994). Étude des rythmes scolaires en Europe. <i>Les Dossiers d'éducation et formations</i> . Ministère de l'Éducation nationale, DEP, 1994, N°46 , pp. 1-97.

Testu F. (1999). *Étude des rythmes scolaires à Bourges*. Rapport sur les phases expérimentales 1997-1998 et 1998-1999. Ville de Bourges, Direction départementale de la jeunesse et des sports. Laboratoire de psychologie expérimentale de l'université F-Rabelais, Tours, 1999 : 1-153

Testu F, Bourgeois A, Beaumard M, Candiard S, Chantepie A (1998). *Étude des rythmes scolaires à Evry (Essonne). Évaluation des conséquences psychologiques et comportementales de l'aménagement du temps scolaire*. Rapport Francas ; délégation de l'Essonne ; Direction Départementale de la jeunesse et des sports, Imprimerie de l'université, Tours.

Thaurel R., Sublet F. (1998) [*Pratiques d'enseignement du français observées en classe de sixième*](#). Ministère de l'Éducation nationale de la recherche et de la technologie, Direction de la programmation et du développement, 1998. 255 p. Paris.

Tronçin T. (2005). *Le redoublement : radiographie d'une décision à la recherche de sa légitimité*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation. Université de Bourgogne, juillet 2005.

Veenman S., Lem P., Voeten M. (1988). Time on task in mixed age classes. *Journal of Classroom Interaction*. N°23, pp. 14-22.

Approche différentielle des rythmicités journalières de l'attention de l'enfant de 4 à 11 ans

René Clarisse^(1,2), Nadine Le Floch^(2,3), & François Testu^(1,2)

Introduction

Dès son origine, s'inscrivant dans une perspective différentielle, la chronopsychologie se donnait pour objet de mettre en évidence les rythmicités périodiques des processus psychologiques (Fraisse, 1980). L'investigation concerne les différences intra-individuelles sous l'effet du facteur temps : quelles variations et périodes de variation sont observées au cours de la journée, de la semaine, de l'année pour un même individu et pour une même tâche ? Elle concerne également l'étude des différences interindividuelles : Quels sont les facteurs explicatifs des différences observées entre les patterns des individus ?

L'inventaire des travaux dans ce domaine indique que l'attention des enfants en milieu scolaire et ses variations ont souvent été retenues comme objet d'étude. Dès le début du siècle dernier, Gates (1916) puis Bourdon (1926) avaient relevé chez des populations scolaires la présence de variations de performances au cours de la journée. Dans la continuité de ces travaux il est acquis aujourd'hui que pour une majorité d'élèves de 6 à 11 ans, l'attention progresse du début jusqu'à la fin de la matinée scolaire, régresse durant la pause méridienne, puis s'élève à nouveau au cours de l'après-midi. Testu (1982; 2000) avait proposé de nommer « profil classique » ce profil de base retrouvé chez des enfants de nationalités différentes (Testu, 1994b). S'il constitue désormais un point de référence pour vérifier le bon ajustement entre les rythmicités propres de l'enfant et les rythmes produits par son environnement, l'analyse des différences interindividuelles selon l'âge de l'enfant pourrait permettre de mieux appréhender la mise en place de ce profil.

¹ Université François Rabelais de Tours, UFR Arts et Sciences Humaines, Département de Psychologie, 3 rue des Tanneurs, 37041 Tours cedex 1, France. Mel : rene.clarisse@univ-tours.fr

² EA 2114 « Psychologie des âges de la vie » Université de Tours, France.

³ Université François Rabelais de Tours, Institut Universitaire Technologique de Tours, France.

Le but poursuivi ici était d'analyser l'évolution des variations journalières de l'attention d'enfants de 4 ans à 11 ans, à partir de trois études complémentaires, en interrogeant les typologies de profils et leur répartition selon les groupes d'âge considérés.

Méthode

Participants

Etude 1 : 170 enfants scolarisés âgés de 4 à 11 ans

- Moyenne section (MS) : 30 enfants (16 filles, 14 garçons), âge moyen : 4,9.
- Cours Préparatoire (CP) : 60 enfants (32 filles, 28 garçons), âge moyen : 6,9
- Cours Moyen 2 (CM2) : 80 enfants (37 filles, 43 garçons), âge moyen : 10,4

Etude 2 : 139 enfants scolarisés âgés de 4 à 7 ans

- Moyenne section (MS) : 47 enfants (24 filles, 23 garçons), âge moyen : 4,6
- Grande section (GS) : 46 enfants (22 filles, 24 garçons), âge moyen : 5,8
- Cours Préparatoire (CP) : 46 enfants (23 filles, 23 garçons), âge moyen : 6,9

Etude 3 : 69 enfants scolarisés âgés de 10 à 11 ans

- Cours Moyen 2 (CM2) : 69 enfants (30 filles, 39 garçons), âge moyen : 10,5

Epreuves et déroulement

L'attention a été mesurée par des tests de barrage adaptés à chaque âge

- MS et GS : 18 items cibles (feuilles d'arbres) à barrer en 50 secondes parmi 90 items répartis dans une matrice en 9 lignes de 10 éléments
- CP : 45 items cibles (nombres de deux chiffres) à barrer en 30 secondes parmi 171 items (nombres de 1, 2 ou 3 chiffres) répartis dans une matrice en 9 lignes.
- CM : 96 items cibles (nombres de trois chiffres) à barrer en 30 secondes parmi 325 items (nombres de 1 à 8 chiffres) répartis dans une matrice en 18 lignes.

Après une phase de pré-test, les épreuves ont été administrées collectivement en situation scolaire quatre fois un même jeudi à l'aide de quatre versions parallèles (début et fin de matinée (DM et FM), début et fin d'après midi (DAM et FAM).

Résultats

Les résultats ont été traités par Analyses de variances à mesures répétées pour l'étude des rythmicités. Les typologies sont issues d'analyses en clusters.

Etude 1

Les variations de l'attention obtenues à partir de quatre mesures journalières (tracé en pointillés) indiquent l'évolution d'un « profil inversé » en Moyenne Section à un « profil classique » en Cours Moyen (Figure 1). Le profil journalier issu de huit mesures (tracé en continu) montre par ailleurs que la rythmicité à dominante ultradienne relevée chez les plus jeunes (4-5 ans), avec une période d'environ 90 minutes cède la place à une rythmicité semi circadienne chez les plus âgés.

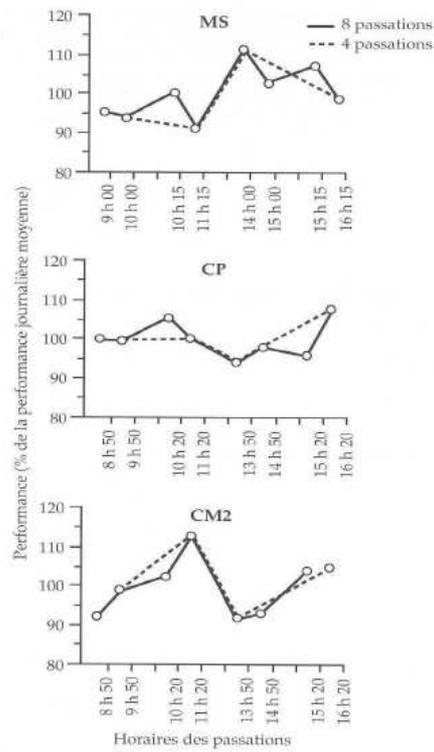


Figure 1. Évolution des profils attentionnels journaliers d'élèves de 4 à 11 ans (d'après Testu, 2000)

Etude 2

L'analyse en cluster, met en évidence 5 types de profil journalier de l'attention chez les enfants de 4 à 7 ans (Figure 2).

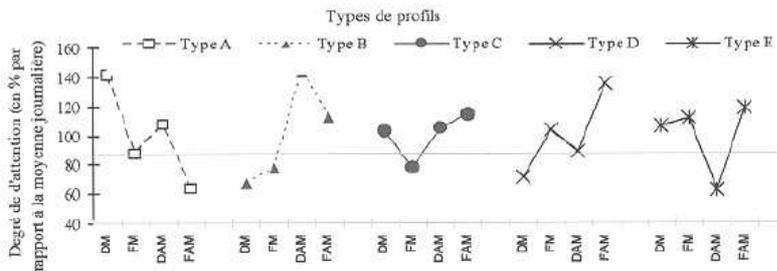


Figure 2. Typologie des profils journaliers de l'attention d'élèves de 4 à 7 ans (D'après Janvier et Testu, 2007).

- le profil inversé (Type A) ou quasi inversé (Type B) est majoritairement présent, à 55%, chez les 4-5 ans (MS). Il n'est plus que de 20% chez les 5-6 ans (GS).
 - Pour ces derniers, les 5-6 ans, le profil type C qui peut être considéré comme un compromis entre profil inversé et profil classique apparaît comme le profil dominant de cette tranche d'âge (41%). Les types D et E qui préfigurent assez nettement « le profil classique » s'affirment également pour 38 % des enfants chez les « 5-6 ans ».
 - Selon ces mêmes données, le profil inversé (Types A et B) a disparu chez les 6-7 ans (CP), et le type C subsiste à part égale avec les types classiques D et E.
- Confortant les résultats de l'étude précédente, avec l'avancée en âge on assisterait au passage d'un profil inversé à un profil classique entre la maternelle et le début de primaire. Toutefois, celui-ci n'apparaît pas encore installé pour près de la moitié des enfants de 6-7 ans.

Etude 3

Avec cette troisième étude, il s'agissait de disposer de la typologie des profils attentionnels journaliers de l'enfant scolarisé jusqu'à l'âge de 10-11 ans et sa distribution. L'analyse en clusters indique ici la présence de trois profils types qui témoigne d'une moindre diversité des profils attentionnels pour cette classe d'âge (Figure 3).

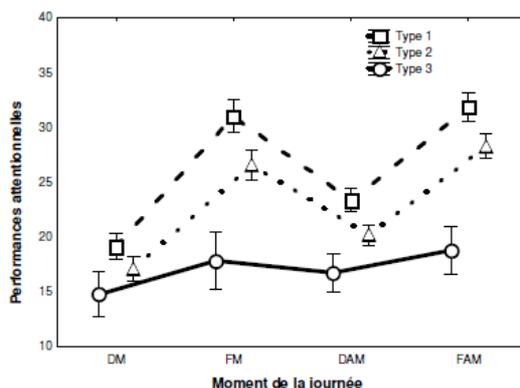


Figure 3. Typologie des profils journaliers de l'attention d'élèves de 10-11 ans (d'après Clarisse, Le Floch, Testu, 2007)

- Un premier groupe (Type 1) présente une rythmicité de type classique avec un niveau d'attention qui se situe au niveau le plus élevé (39 % de l'effectif).
- Un deuxième groupe (Type 2) décrit aussi un profil journalier classique avec un niveau d'attention un peu plus faible que le précédent (45 % des participants).
- Un troisième groupe (Type 3), plus marginal (16% des participants), présente des variations plus éloignées du « profil classique » avec un nivellement de l'attention et des scores plus faibles.

La prédominance du « profil classique » en CM2 est confirmée (84% des participants). Pour tous groupes confondus, aucune différence entre filles et garçons n'a été relevée. L'analyse partielle indique toutefois pour le seul type 3, que contrairement aux garçons, les filles ne témoignent d'aucune variation journalière et leur niveau attentionnel est significativement plus faible.

Conclusion

Ces résultats viennent compléter les données disponibles et l'approche différentielle permet de vérifier que l'attention intra-individuelle varie au cours de la journée. Il existe bien une maturation des fluctuations journalières de l'attention entre 4 et 11 ans. Ce phénomène progressif se traduit par une homogénéisation des profils de variation de l'attention vers 10-11 ans qui contraste avec l'hétérogénéité des profils relevée chez les plus jeunes. Il se présente alors pour la majorité des plus âgés sous la forme du profil identifié par Bourdon (1926) et nommé « profil classique » par Testu (1982). L'enfant au cours de cette période de sa vie inverserait ses moments de forte et de faible attention dans la journée et les plus jeunes présenteraient une attention plus fluctuante. Par ailleurs, rejoignant des conclusions précédentes, l'intervention désorganisatrice du développement pubertaire (Clarisse, Testu, Brachet, Audar & Le Floc'h, 2005) pourrait contribuer à expliquer les différences observées entre filles et garçons chez les 10-11 ans. Au-delà des valeurs moyennes les plus souvent étudiées pour l'étude des rythmes psychologiques, la diversité constatée des profils attentionnels souligne l'intérêt d'un recours plus systématique à des méthodes d'analyse qui dépassent l'usage des seuls indices centraux.

Bibliographie

- Bourdon, B.** (1926). *L'intelligence*. Paris : Librairie Félix Alcan.
- Clarisse, R., Brachet, M., Testu, F., & Le Floc'h, N.** (2005, septembre). Rythmicités de l'attention et du sommeil nocturne d'adolescents selon leur niveau de scolarisation et leur degré de développement pubertaire. *Congrès national de la Société Française de Psychologie*, Nancy, France.
- Clarisse, R., Le Floc'h, N., & Testu, F.** (2007, mars). *Developmental approach to daily attention rhythms of school children*. Communication présentée au Second International Congress of Applied Chronobiology and Chronomedicine (ICACC), Tunis, Tunisie.
- Fraisse, P.** (1980). Eléments de chronopsychologie. *Le travail humain*, 43(2),353-372.
- Gates, Al.** (1916). Variations in efficiency during the day, together with practice effects, sex differences, and correlations, *University of California Publications in Psychology*, 2, 1-156.
- Janvier, B., & Testu, F.** (2007) Age-related differences in daily attention patterns in preschool, kindergarten, first-grade, and fifth-grade pupils. *Chronobiology International*, 24(2), 327–343.
- Testu, F.** (1982). *Les variations journalières et hebdomadaires de l'activité intellectuelle de l'élève*. Paris : Editions du CNRS.
- Testu, F.** (1994b). Quelques constantes dans les fluctuations journalières et hebdomadaires de l'activité intellectuelle des élèves en Europe, *Enfance*, 4, 384-400.
- Testu, F.** (2000). *Chronopsychologie et rythmes scolaires*. Paris : Masson.

Exemples de répartition des horaires par périodes

CYCLE 2

	Période 1 7,5 semaines	Période 2 6,5 semaines	Période 3 6 semaines	Période 4 6 semaines	Période 5 10 semaines	Total
français	75 H	65 H	60 H	60H	100H	360H
maths	38,5H	37,5maths	30H maths	30H maths	50H maths	180H
Découverte du monde	9H	9H	23H	Classe mer 20 H	20 H	81H
EPS	22,5H	13,5H	13,5	13,5 H	Journée sportive 45H	108H
LV	11,25					
Pratiques artistique et histoire des arts	23,75		français Découverte du monde EPS	Français Découverte du monde EPS		découverte du monde EPS
24 x 7,5 sem = 180H		156H	144H	144H	240H	